LE MAGAZINE D'INFORMATION DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'YONNE

au fil de L'YONNE

www.lyonne.com

NUMÉRO 55 – FÉVRIER 2009

BUDGET 2009

Priorité à la solidarité

COLLÉGIENS

Mieux s'orienter avec Infory

CULTURE

Les compagnies de théâtre amateur





DÉPARTEMENT ÉTAPE 15-16 JUILLET 2009

LES TEMPS FORTS DU MOIS

YONNE



Concours entre MJC icaunaises

Un concours entre les six Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) du département a été organisé, du 1er mai au 15 novembre 2008, par la direction des sports et de la jeunesse du Conseil Général. Intitulé « L'eau, notre vie, notre culture », il a permis à chacune des structures participantes de s'exprimer sur la thématique de l'eau, selon le mode d'expression artistique de son choix (chants, musique, arts plastiques...) Un jury, composé des membres de la cinquième Commission du Conseil Général, a visité chacune des MJC participantes afin d'évaluer leurs réalisations.

La remise officielle des prix du concours MJC a eu lieu vendredi 9 janvier 2009 au Conseil Général, en présence de Jean-Marie Rolland, député et Président du Conseil Général, et Patrick Gendraud, maire de Chablis et vice-président de l'assemblée départementale (à gauche sur la photo). La première place a récompensé la MJC de Cudot, Saint Loup, Saint Martin d'Ordon qui a gagné un voyage d'une journée à la Cité des Sciences à Paris pour une cinquantaine de participants. La seconde place est allée à la MJC de Sens, et la troisième à celle de Saint-Julien-du-Sault.

PONT-SUR-YONNE



Disparition de Christian Brière

Conseiller général de Pont-sur-Yonne depuis 1998, maire de Pont-sur-Yonne et Président de la Communauté de communes de Yonne Nord, Christian Brière est décédé le 12 décembre dernier. *« Au Conseil Général, Christian laisse l'image d'un élu de proximité, pragmatique et travailleur. Sa courtoisie, sa gentillesse, son sens du dialogue, son respect de l'autre, sa grande capacité de travail et sa volonté d'aller à l'essentiel faisaient l'unanimité »*, a souligné Jean-Marie Rolland, le Président du Conseil Général. *« C'était un homme intègre, mesuré, qui recherchait toujours l'équilibre sans jamais se mettre en colère »*, insiste, de son côté, son collègue et ami Gérard Arnouts, conseiller Général de Ligny-le-Châtel.

YONNE

Aides financières aux jeunes espoirs icaunais

Dans le cadre de sa politique sportive, le Conseil Général encourage l'accessibilité au sport de haut niveau par l'attribution d'aides financières aux jeunes espoirs sportifs icaunais. Le 16 janvier dernier, 55 bénéficiaires représentant 23 disciplines sportives se sont vu remettre un chèque dans les locaux du Conseil Général. Cette année, c'est l'athlète Orlann Ombissa (Union athlétique de Sens) et Laure de Matos qui pratique le tir à l'arc (Sentinelle de Brienon) qui arrivent en tête.

AUXERRE

Le tourisme levier de croissance

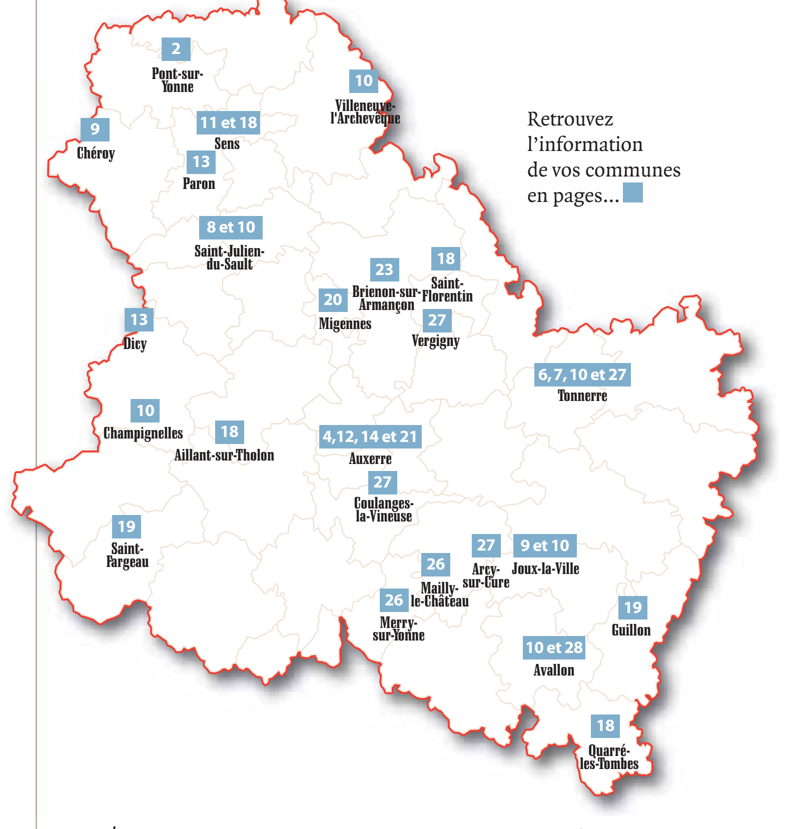
Lundi 8 décembre, Auxerre Congrexpo a accueilli les Assises du Tourisme de l'Yonne en présence de Jean-Marie Rolland, Président du Conseil Général, Jean-Baptiste Lemoyne, président de Yonne tourisme et conseiller général de Cheroy (notre photo), et Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme et des Services. L'occasion de présenter le 2e Schéma de développement touristique de l'Yonne sur fond d'interactivité et d'échanges avec le public. Jean-Marie Rolland a rappelé à quel point *« le patrimoine icaunais est riche »* et fait état de sa *« conviction que le tourisme est à la fois un facteur de renforcement de notre identité et de développement économique particulièrement important »*.

Pour toute info sur les orientations, actes stratégiques et actions prévues dans le 2e Schéma, contacter l'Agence de développement touristique de l'Yonne – Yonne tourisme, 1-2, quai de la République, BP 30217, 89003 Auxerre. Tél. : 03 86 72 92 00. Par email : adt89@tourisme-yonne.com





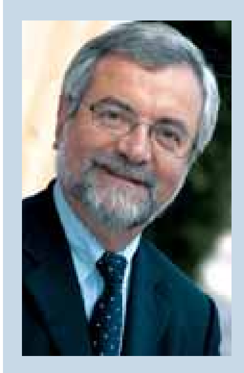
SOMMAIRE



Retrouvez l'information de vos communes en pages…



ÉDITO



Le Conseil Général a voté son budget 2009, le 12 décembre dernier.

Ce budget tient compte de la situation économique mondiale et évoluera dans les prochaines semaines en intégrant les mesures du plan de relance de l'économie française présenté par le Président de la République. Ce plan s'appuie sur l'investissement car seule une relance par l'investissement permet de soutenir l'activité d'aujourd'hui tout en préparant la compétitivité de demain. Le Conseil Général s'inscrira dans cette démarche et réinvestira l'argent que l'État va lui verser au titre du remboursement anticipé du fonds de compensation de la TVA. Nous avons également décidé d'intensifier notre action dans le domaine du soutien à l'économie départementale :

- en établissant un programme supplémentaire de travaux d'investissement et en accélérant les dossiers techniquement prêts ;

- en doublant notre ligne budgétaire d'aide à la mobilité professionnelle. Cela permet d'encourager le recours à la formation professionnelle pour les personnes placées en situation de travail partiel. Pour le salarié, l'avantage est double : il acquiert des compétences et perçoit une indemnité, compensant le manque à gagner lié à sa situation ;

- en améliorant l'attractivité de l'Yonne pour attirer de nouvelles entreprises. Ce travail commence à porter ces fruits puisque grâce à Yonne Développement et Yonne Équipement, un centre d'appel va ouvrir ses portes en 2009 à Auxerre. Il devrait créer à terme 400 emplois. D'autres projets créateurs d'emplois se concrétiseront en 2009.

Comme vous pourrez le constater en lisant le dossier spécial qui lui est consacré, notre budget est ambitieux et dynamique. Il vise à créer de la richesse, de l'emploi et à améliorer la vie quotidienne des Icaunais.

Jean-Marie ROLLAND
Député de l'Yonne
Président du Conseil Général
jmrolland@cg89.fr

Au Fil de L'Yonne > **Directeur de la publication :** Jean-Marie Rolland > **Directeur de la rédaction :** Fabrice Jobard > **Rédacteur en chef :** Éric Tariant > **Ont collaboré à ce numéro :** Nathalie Hadrbolec, Didier Lemaire, Éric Tariant, David Tanfin > **Photos :** Jean-Renaud Tourneur, Studio Morize, DR > **Dessins :** Sean O'Brien > **Conception-réalisation :** SPHÈRE PUBLIQUE contact.infos@spherepublique.fr > **Tirage :** 158 000 exemplaires > **Diffusion :** La Poste > **Dépôt légal :** 1er trimestre 2009. Au Fil de l'Yonne, 89089 Auxerre cedex. Tél. : 03 86 72 89 63 – dircom@cg89.fr

ATTENTION : SI VOUS NE RECEVEZ PAS VOTRE MAGAZINE, JOINDRE LE 03 80 53 08 43 OU ENVOYEZ UN MAIL À JEAN-PIERRE.GINDRE@LAPOSTE.FR

Infory : un forum pour s'orienter

À l'heure des problèmes d'emploi inhérents à la crise économique, l'orientation scolaire est encore plus cruciale pour l'avenir des jeunes. Et, ce n'est pas facile, pour des collégiens de choisir un métier. Pour leur permettre de baliser leur avenir professionnel et mieux définir leur orientation, un outil efficace : Infory du 5 au 7 février à Auxerre Congrexpo.

Infory, c'est le *« Forum départemental des métiers et des formations »* ! Comme chaque année, et probablement encore plus cette fois compte tenu de la conjoncture économique, ils seront des milliers à Auxerre Congrexpo, les 5, 6 et 7 février. Les jeunes et leurs parents ont en effet un rendez-vous important. Les acteurs de secteurs professionnels aussi différents que l'artisanat, la mécanique, le transport et la logistique, l'hôtellerie et la restauration, l'agriculture et l'environnement, le tertiaire, l'alimentation et l'informatique ou encore les technologies de l'information et de la communication les attendent à Infory pour les informer sur la filière « Formation » en Bourgogne.

Donner envie d'apprendre un métier

Au programme, des conseils, de la documentation, mais aussi des démonstrations de savoir-faire, des présentations de métiers et des concours avec les jeunes en cours de formation (pâtisserie, cuisine, coiffure, maquillage, métiers de la plasturgie, de l'hôtellerie...) Car ce forum des métiers entend bien donner envie aux jeunes d'apprendre un métier. Sur ce salon, les jeunes vont pouvoir découvrir des métiers passionnants et plein d'avenir, dialoguer avec des professionnels et voir leurs réalisations.

Parmi les nombreuses présentations, il y aura par exemple des concours d'apprentis, des dégustations de plats préparés, la réalisation de travaux du bâtiment... D'autres le diront avec des fleurs ! Ainsi, le club Interflora de l'Yonne organise des concours pour les jeunes apprentis fleuristes, les 6 et 7 février : *« Face au public, les élèves sont dans la même situation qu'à l'examen. Le bouquet lié, le bouquet de mariée, la composition et le montage sur tige pour une coiffe par exemple ou un bijou floral. C'est un vrai spectacle, vous savez ! »*, explique Alain Monceau, fleuriste à Joigny, président du club.

Des pôles thématiques

Pour faciliter l'accès à l'information, et mieux se repérer dans Auxerre Congrexpo, les métiers et les formations seront présentés par pôles professionnels, chacun d'eux regroupant les établissements de formation et les centres de formation d'apprentis correspondant : Administration ; Économie ; Commerce ; Agriculture ; Environnement ; Métiers d'Art ; Décorations florales ; Coiffure-Esthétique ; Alimentation ; Hôtellerie ; Tourisme ; Sécurité des biens et des personnes ; Sport et Animation ; Bâtiment



et Travaux Publics ; Santé et social ; Mécanique véhicules ; Transport et Logistique ; Sciences et Technologie industrielle ; Plasturgie ; Agroalimentaire ; Nouvelles technologies de l'information et de la communication ; Espace Information...

« Les jeunes et leurs parents, explique-t-on à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, *savent très bien maintenant tout l'intérêt qu'il y a de venir à cette manifestation pérenne. Il en va de même pour les professionnels participant pour qui il est important d'exposer leurs métiers, de rencontrer les jeunes et leurs parents. »*

Didier Lemaire
dlemaire@ctoutcom.info

➤ **Infory : Auxerre Congrexpo.** Le 5 février, de 13 h 30 à 17 h
le 6 février de 9 h à 17 h, le 7 février de 9 h à 16 h
Entrée libre – Contact : 03 86 42 05 89

> TÉMOIGNAGE

Vive la formation en alternance !

Le Centre interprofessionnel de formation d'apprentis d'Auxerre (CIFA), dédié à l'interprofessionnel (hors industrie ou bâtiment), compte quelque 1 300 jeunes de 15 à 25 ans en formation. *« Cela débute,* explique Jean-Luc Taboureau, responsable de la communication et chargé de projet, *par le pré-apprentissage avec statut scolaire. Sa vocation est de faire toucher du doigt au jeune une foultitude de métiers, parmi lesquels il pourra se décider… ou même choisir de retourner au collège s'il s'aperçoit qu'il s'est trompé d'orientation. Puis, c'est l'apprentissage lui-même avec un statut de salarié et un contrat de travail. Priorité est donnée à l'éducation et au suivi, nous avons là le creuset de nos meilleurs apprentis. Nos jeunes font la preuve que la formation en alternance, ça marche : 75 % de réussite aux examens. »* Pour le CIFA d'Auxerre, Infory, poursuit Jean-Luc Taboureau, *« c'est une rencontre primordiale. Ce forum nous permet de présenter des métiers que ne côtoient pas forcément les jeunes, et pourtant à fort potentiel de recrutement. C'est la possibilité aussi pour nous de rencontrer les jeunes et leurs parents. On en profite pour organiser des « portes ouvertes » dans notre établissement. Les gens, qui viennent de l'autre bout du département, optimisent ainsi leur déplacement. En pratique, pour nous, Infory c'est 3 stands représentant nos différents secteurs d'enseignement : la mécanique, le soin à la personne et l'alimentation, l'hôtellerie-restauration… et, j'insiste bien, un stand de formation supérieure de niveau 3, c'est-à-dire de niveau BTS. En effet, désormais nos travaillons par filière. La déwmonstration que l'alternance n'est pas réservée aux bonnets d'âne, bien au contraire. Et, nous voyons d'ailleurs que ce mauvais cliché s'estompe chez le jeune et chez ses parents : ils savent maintenant que l'on peut commencer par un CAP et atteindre ensuite un BTS. La formation en alternance est réellement un système très formateur où l'on œuvre dans le concret, où l'on trouve un travail. Actuellement, notre taux d'insertion professionnelle en entreprise est de 90 % ! »*

CIFA d'Auxerre – 3/6, rue Jean Bertin.
Tél. : 03 86 42 03 55





Tilt, leader européen du casque deux-roues


En 2003, Tilt a lancé sa propre gamme de casques pour deux-roues, baptisée Awax

L'entreprise Tilt, créée en 2001 et installée à Tonnerre, s'est imposée en moins de dix ans, en France et en Europe, sur le marché du casque, en rachetant, notamment, en 2007, la célèbre marque italienne Kiwi.

L'histoire de Tilt, cette petite PME de Tonnerre, qui réalise deux millions d'euros de chiffre d'affaires, illustre parfaitement la nécessité de s'adapter au marché.

100 000 casques par an

Quand Christine et Christophe Liebert créent leur société en 2001, *« c'est uniquement pour importer et vendre des accessoires pour deux-roues. Puis, comme dans le monde de l'entreprise il faut savoir être réactif et saisir les opportunités, nous avons saisi celle qui se présentait à nous. Nous avons signé un accord avec une usine chinoise pour la distribution de casques en Europe. Et, le marché du casque est vite devenu notre cheval de bataille : il représente aujourd'hui 80 % de notre chiffre d'affaires ! »*
À tel point, qu'en 2003, Tilt met au point et lance la production de sa propre gamme de casques pour cyclomoteurs et scooters, baptisée Awax... et devient vite un des leaders de cette niche : l'entreprise commercialise actuellement pas moins de 100 000 casques par an.

Le rachat de la marque italienne Kiwi

Pour attaquer, *« naturellement »*, précise Christophe, le marché du casque moto, *« il nous fallait une marque ayant déjà une belle notoriété pour pouvoir s'imposer »*. Le rachat, en 2007, de la société italienne Kasco Beta, qui fabriquait les fameux casques Kiwi, lui permet de compléter sa gamme avec des casques moto... et justement de bénéficier de sa notoriété pour pouvoir s'imposer comme un véritable acteur sur ce marché.

En France, mais aussi à l'extérieur de nos frontières, puisque la société réalise déjà un bon quart de son chiffre d'affaires à l'export. Ainsi, tel le phénix de la légende, la marque Kiwi va renaître de ses cendres. Les premiers modèles seront disponibles à la vente, dès le printemps. Et les heureux possesseurs de casques Kiwi pourront retrouver des pièces détachées.

Une partie de la production en France et en Italie

La production des casques est, jusqu'ici, réalisée en Chine. L'entreprise n'avait, en effet, guère le choix : *« Il nous fallait parer au plus pressé. Mais, dès cette année, nous allons réintégrer une partie de la fabrication, notamment toute la finition, en France et en Italie. »* À Tonnerre sont déjà implantés les secteurs « Recherche » et « Développement ». Sept personnes y travaillent.

Le premie centre de crash test privé de France

Avec la reprise de Kasco Beta, Tilt a « hérité » d'un laboratoire de crash test de casques moto. *« Nous l'avons refait à neuf, mis aux normes et fait homologuer avant de l'installer à Tonnerre. »* Un investissement de quelque 100 000 euros !
Ce laboratoire, le premier centre de crash test de casques moto privé de France, va doublement servir. D'abord, bien sûr, permettre de contrôler la qualité des casques fabriqués par Tilt en Chine. *« Nos concurrents doivent se contenter d'un simple suivi de la production de leurs fournisseurs. Nous, cela ne nous suffisait pas,* insiste Christophe. *Et puis, comme nous voulons travailler sur de nouveaux matériaux, avec ce labo nous allons pouvoir réaliser des essais sur nos nouveaux produits, et valider nos expériences. »*

Didier Lemaire

dlemaire@ctoutcom.info



> L'ENTRETIEN

Christophe Liebert, directeur commercial

Quels sont vos projets ?
Nous voulons tout simplement poursuivre notre développement à l'export, sur toute l'Europe. Avec Awax, nous sommes déjà présents, par exemple, en Espagne, Italie, Allemagne, Slovaquie, Angleterre, Hollande... Un tel objectif nous occupe déjà plus qu'à plein temps !

Avez-vous des nouveautés pour 2009 ?
Nous sortons un nouveau casque Jet équipé d'une écoute hi-fi de haute qualité, avec enceintes intégrées dans les joues et connecteur plug & play pour brancher son baladeur MP3 et l'écouter... tout en entendant le trafic. C'est très important pour la sécurité. Vous êtes ainsi véritablement dans les mêmes conditions qu'un conducteur de voiture qui écoute son autoradio. Et, dès le mois de mars, nous proposerons un casque intégral ultraléger, en fibre de verre. Il pèsera environ 200 g de moins que les autres marques, bénéficiera d'une finition particulièrement soignée et sera vendu à un prix très abordable. Ces deux produits, c'est sûr, vont améliorer encore la notoriété de la marque Awax auprès des motards.

➤ **Contact : Tilt.** Zone Industrielle Terres de Vauplaine - Tonnerre - Tél : 03 86 54 80 80 - www.awaxhelmets.eu

Le fleurissement, facteur de lien social

Le concours départemental de fleurissement dépassé ? Au contraire ! Il fait peau neuve en s'adaptant aux évolutions de la société et intègre la notion de développement durable.



Jean-Baptiste Lemoyne, président de Yonne Tourisme, aux côtés de membres du jury départemental

« *Le fleurissement ne s'entend pas seulement au sens premier du terme, c'est-à-dire le fait d'avoir de belles fleurs sur un balcon ou dans un jardin* », raconte Jean-Baptiste Lemoyne, président de Yonne Tourisme et président du jury départemental du fleurissement, conseiller général de Chéroy. « *Le concours départemental s'est adapté aux évolutions sociétales et les critères pris en compte intègrent aujourd'hui le développement durable, la gestion de l'environnement, de l'eau, la propreté…* » C'est aussi l'occasion pour les habitants d'un village, d'un hameau, d'une commune, de se retrouver autour d'un projet commun et d'échanger dans la convivialité. Les particuliers et les entreprises sont de plus en plus nombreux à se soucier de leur cadre de vie. Or « *les communes, petites ou grosses, doivent gérer l'implantation de lotissements ou de grands ensembles commerciaux et un certain nombre d'entrées de villes se sont trouvées dégradées,* explique Jean-Baptiste Lemoyne. *Le fleurissement et les espaces verts en général sont une réponse pour atténuer l'aspect parfois dur de ce nouveau bâti. Dans le même temps, une commune peut devenir attractive pour un certain nombre d'entreprises qui savent qu'elle offre un cadre de vie et un caractère qui lui sont propres.* »

Aménager les entrées de villes

Une formule mise en application par Guy Bourras, conseiller général et maire de Saint-Julien-du-Sault : « *Lorsque j'ai été élu maire, je me suis mis dans la peau d'un industriel qui viendrait visiter la commune pour s'y installer et j'ai suivi l'itinéraire qu'il emprunterait. J'ai ainsi décidé de soigner les entrées de la ville, les promenades, le centre (installation de fontaines)… Tout a été aménagé. Nous avons également mis en place un giratoire paysager séparant la ville et la zone industrielle, où 1 000 emplois sont arrivés. Bien sûr le cadre de vie n'est pas le seul critère pris en compte par un chef d'entreprise, mais il peut faire la différence.* » À noter : Saint-Julien-du-Sault a obtenu, en 2007, sa première fleur au concours régional.

Jean-Baptiste Lemoyne cite d'autres exemples : « *Sens, avec Jean-Luc Boulard, président de la Société horticole de Sens et responsable des espaces verts de la ville, a fait un formidable effort dans l'aménagement de sa zone commerciale nord, avec des plantations d'arbres très réussies qui lui ont valu la mention spéciale attribuée par le jury départemental en 2008. Monéteau, également, qui accueille sur son territoire un certain nombre de grosses entreprises ; la commune détient 3 fleurs et pourrait postuler pour une 4e à juste titre.* »

S'intégrer à la vie communale

Si les communes font des efforts en matière d'amélioration du cadre de vie, les particuliers également peuvent ajouter leur fleur à l'édifice de verdure. Le fleurissement peut même devenir un vecteur





d'intégration à la vie communale : *« Dans le nord du département en particulier, on observe un afflux de nouvelles populations que leur rythme de vie (déplacements vers Paris) empêche de prendre part à la vie de la cité. Le fleurissement peut être l'occasion pour eux de s'intégrer à travers un lien social qui se crée et une passion qui se partage. »*
Pour informer et séduire les nouveaux arrivants, Yonne Tourisme prépare d'ailleurs un pack d'accueil incluant un livret relatif au fleurissement et aux règles du concours. *« Lorsqu'une personne se met à faire du fleurissement, ou une commune dans un canton, il y a un effet de propagation. C'est un cercle vertueux que nous voulons encourager. »*
Cercle vertueux également chez les scolaires, invités à la fin de l'année 2008 par la Société d'horticulture de l'Yonne, présidée par Michel Viault, à planter un pommier dans plusieurs communes du département (dont Chéroy, Joux-la-Ville et Champignelles), et qui en redemandent…
« C'est une façon de leur faire prendre conscience de l'importance de la notion de développement durable, précise Jean-Baptiste Lemoyne. *Car avant de passer à la plantation proprement dite, nous avons passé deux heures à parler de l'arbre et de son rôle dans notre écosystème. »*
Les touristes, qui manifestent une demande de plus en plus forte pour les jardins, ont tout à gagner à cette dynamique. Un constat qui a fait germer… une idée : *« Lorsque l'on voit le remarquable parc du Moulin à Tan, à Sens et le potentiel des jardins Renaissance de Vallery, on pourrait imaginer une route des jardins dans l'Yonne qui serait tout à fait attractive, en lien avec des jardins situés dans le Loiret (le Grand Courtoiseau) ou dans l'Essonne (Parc de Courances). »*
Alors petits et grands, jeunes et moins jeunes, urbains et ruraux, tous à vos plantoirs et sécateurs !

Nathalie Hadrbolec
contact@nathalie-hadrbolec.com

Le développement durable critère d'évaluation

Le jury évalue le travail des communes à partir de trois familles de critères :

Patrimoine paysager et végétal : parcs, squares, voirie, bâtiments et équipements publics, pelouses, arbres, fleurs…
➤ 50 % de la note.

Cadre de vie et développement durable : inventaire et protection des espaces naturels, gestion de l'eau, des déchets, gestion raisonnée des produits chimiques, maîtrise de l'affichage publicitaire, mise en valeur du patrimoine bâti, entrées de ville…
➤ 30 % de la note.

À noter : un prix développement durable été créé, en 2006, par le Président du Conseil Général : le Prix Paul-Flandin, du nom du conseiller général créateur du Parc naturel régional du Morvan. Il récompense une commune ayant pris une initiative remarquable en matière de préservation de l'environnement et de gestion de l'eau (Saint-Georges-sur-Baulche, en 2006, pour le compostage, Sens, en 2007, pour la gestion raisonnable de l'eau et Migennes, en 2008, pour le Parc de Préblin).

Animation et valorisation touristique : promotion du label, jardins familiaux, animations scolaires et participation des habitants, actions de coordination avec les différents propriétaires du foncier…
➤ 20 % de la note.

Palmarès 2008 disponible sur le site www.tourisme-yonne.com/pro, rubrique « concours départementaux ».

Concours mode d'emploi

Sous l'appellation « Concours départemental des villes, villages et maisons fleuris », il y a en fait deux concours distincts : le « Concours des villes et villages fleuris » et le « Concours des maisons, fermes et commerces fleuris » (qui récompense les particuliers dont les embellissements sont visibles de la rue).

Pour participer, les particuliers doivent demander à leur commune de s'inscrire auprès de l'Agence de développement touristique de l'Yonne, organisatrice du Concours, avant fin mai. La municipalité n'a ensuite aucune obligation à fleurir les parties communales.

Les jurys de présélection, constitués de membres des sociétés d'horticulture de l'Yonne et de Sens, effectuent leurs visites mi-juillet. Le jury départemental visite dans un second temps les communes et les particuliers sélectionnés afin d'établir le palmarès départemental.

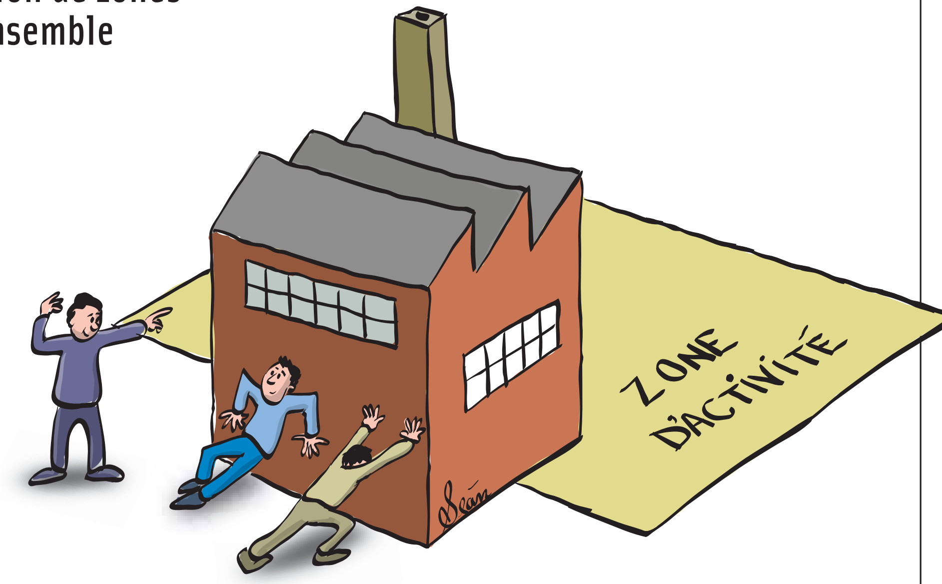
En 2009, le concours départemental fêtera ses 50 ans !

CADRE DE VIE

48 zones d'activités en projet

Un vaste chantier de construction de zones d'activités est en cours sur l'ensemble du département.

« *48 zones d'activités ont été identifiées dans l'ensemble du département sur une surface totale de 943 ha, et 105 ha sont disponibles depuis la fin de l'année 2008* », indique Emmanuel Boursault, directeur de l'Action économique et des Politiques territoriales du Conseil Général. Certaines, d'intérêt local, sont destinées aux entreprises désirant se développer ou se déplacer à proximité de leur implantation d'origine. Elles concourent ainsi au maintien des salariés dans des territoires ruraux ou de petites villes, et évitent la désertification du territoire départemental. Citons Champignelles (4 ha), Mézilles (2 ha), Percey (5 ha), Pourrain (3 ha), Charny (5 ha), Saint-Julien-du-Sault (3,5 ha) qui permettent d'agrandir une zone déjà importante...



Des espaces d'activités attractifs

La vocation des zones d'intérêt départemental est plus tournée vers une logique d'attractivité d'entreprises extérieures au département et répondent à des exigences particulières : accessibilité (sorties des autoroutes A 19 et A 6, barreau Orléans-Troyes), bassin d'emploi, existence de prestations de services pour les salariés et les entreprises, présence de sous-traitants, une activité de transport ferroviaire éventuellement... En complément de la structuration du territoire économique icaunais, des mesures fiscales et d'aides publiques aux entreprises viennent renforcer l'attractivité de ces espaces d'activités.

« Tout en accompagnant l'ensemble des parcs d'activités en émergence, le Conseil Général est particulièrement attentif aux grands espaces économiques qui émergent aux sorties autoroutières, précise Emmanuel Boursault. *Dans cet esprit, deux projets sont particulièrement suivis au sud de l'Yonne : un de 77 ha à Avallon, dont 15 ha seront disponibles en 2009 et le reste au-delà de 2010, en fonction de la commercialisation. Et un de 100 ha à Joux-la-Ville, à la sortie autoroutière de Nitry : 35 ha pourraient sortir de terre en 2009 et 31 ha en 2010. »*

L'Yonne est en concurrence avec des territoires situés à égale distance de Paris, comme le Loiret, l'Aube, Reims (TGV). *« Mais notre atout majeur est d'être situé entre les deux principales régions économiques françaises : la région Rhône-Alpes et la région Île-de-France. À nous de savoir exploiter le potentiel offert par le nord du département et de faire que son développement ait une incidence plus au sud. »*

À Sens justement, où le prix du foncier est plus élevé, une « zone franche urbaine » offre aux entreprises à forte valeur ajoutée (peu consommatrices d'espace) des avantages fiscaux et sociaux. *« Malgré l'installation de quelques grands ensembles ces cinq dernières années (Renault Villeroy, Armatis), nous ne sommes plus dans l'ère de l'implantation de grandes entreprises industrielles mais dans un dynamisme de PME qui constituent la vraie force de la France*, poursuit Emmanuel Boursault. *Ce sont elles qui constituent le fondement de l'économie locale. »*

Communes avec terrains disponibles

- Bléneau (5 ha)
- Brienon-sur-Armançon (3 ha)
- Chablis (1 ha)
- Champignelles (4 ha)
- Charny (5 ha)
- Gron (6 ha)
- Malay-le-Grand (5 ha)
- Mézilles (2 ha)
- Migennes (16 ha)
- Percey (5 ha)
- Pourrain (3 ha)
- Sens (15 ha)
- St-Julien-du-Sault (3,5 ha)
- Tonnerre (15 ha)
- Toucy (2 ha)
- Villeneuve-la-Dondagre (11 ha)
- Villeneuve-l'Archevèque (4 ha)

La vente de vêtements, vecteur d'insertion

Pénélope association BARRE travaille avec trois grands acteurs : ceux qui donnent des vêtements, les salariés qui les transforment et les clients qui les achètent. Sans oublier son équipe de bénévoles.



La boutique Pénélope reçoit 70 tonnes de vêtements par an qu'elle trie et revend

Dans l'atelier couture création, Parveen s'affaire. Autour d'elle, des cartons à chaussures remplis d'accessoires et des morceaux de tissus, des jeans, des rideaux... qui deviendront autant d'élégants sacs à main, bérets, chapeaux, tabliers et même robes de mariée ! Chaque semaine, la styliste Betty Sanchis vient passer une demi-journée avec les petites mains de Pénélope association BARRE (Boutique associative de réinsertion et de redistribution), à Sens, pour leur apprendre à faire des miracles. Pourtant nous ne sommes pas ici chez un grand couturier et son salaire est pris en charge par le Conseil Général, financeur aux côtés de l'État et par le biais de fonds sociaux européens de cet atelier chantier d'insertion créé en 1994.

Tout à réapprendre

« Par l'intermédiaire de trois activités que sont la vente de vêtements, le repassage et la brocante, nous effectuons un travail d'insertion par l'économie, explique le président, Charles-Hervé Moreau. *Nous employons en contrat aidé (contrats d'avenir et contrats d'accompagnement dans l'emploi) 39 personnes que nous accompagnons dans leur projet de réinsertion professionnelle. »*

Ici chacun reste entre six mois et un an. Un délai parfois court lorsque l'on est éloigné de toute vie sociale depuis de longues années et qu'il faut tout réapprendre, depuis le savoir être en communauté jusqu'au respect des horaires et des règles de travail, en passant par la confiance en soi et la recherche d'un emploi... Pénélope association Barre a des obligations de résultat : 25 % des personnes doivent à leur sortie intégrer un CDI, un CDD de plus de six mois ou une formation qualifiante.

La braderie, jour de fête

Chaque année, l'association reçoit 70 tonnes de vêtements qui sont ensuite triés (30 % sont en assez bon état pour être utilisés), lavés, repassés puis vendus dans la boutique au millier de clients adhérents à l'association(1). Une façon de se former à différents métiers.

Aujourd'hui c'est l'effervescence : il faut se préparer pour la grande braderie de samedi(2). Partout on astique, étiquette, décore, soigne l'accueil... Bénévoles et salariés se confondent dans un même élan car ces journées portes ouvertes sont une fête : *« Elles permettent d'ouvrir l'association à d'autres publics et de créer la mixité,* indique Mohammed Chemlal, le directeur général. *La boutique est propre, bien agencée, un buffet d'accueil est offert. C'est aussi l'occasion pour chacun de dévoiler ses petits talents : une salariée arménienne nous fait des pâtisseries, un Marocain un excellent couscous car le midi nous déjeunons tous ensemble... L'insertion, ce n'est pas la misère. »*

(1) Pour acheter à la boutique Pénélope, il faut payer une cotisation de 1 à 10 euros, selon les revenus. Adhésion à 10 euros pour le repassage.

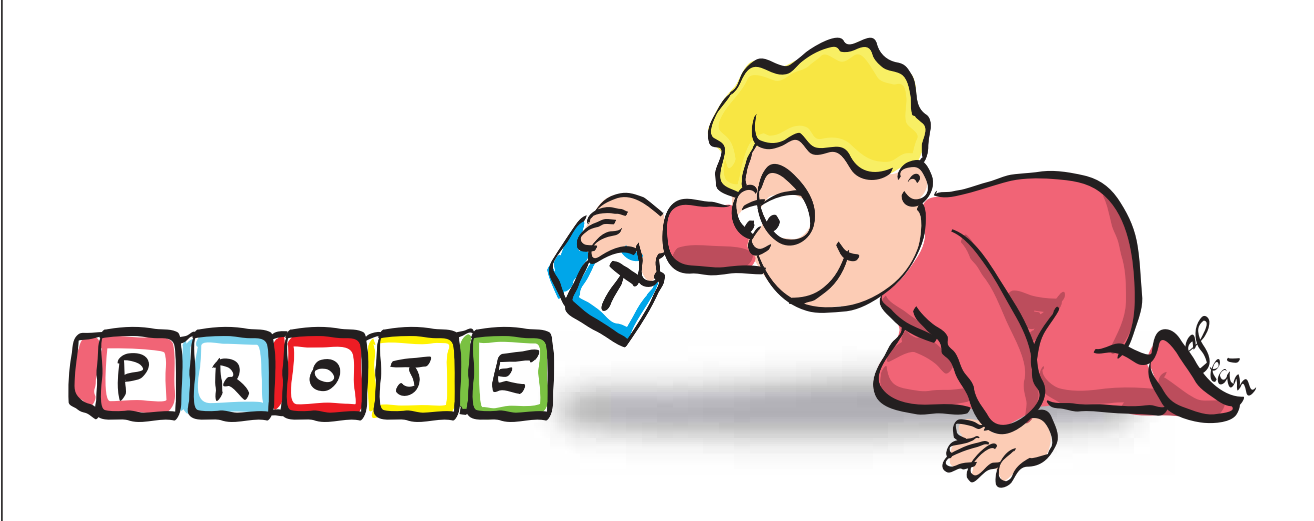
(2) Chaque 2e samedi du mois, l'association ouvre ses portes à l'ensemble du public.

➤ **Contact : Pénélope association.** BARRE, 59 bis, boulevard de Verdun, 89100 Sens. Tél. : 03 86 83 00 01
Par email : asso-barre@wanadoo.fr
Sur internet : www.penelopebarre.com
Boutique ouverte tous les après-midi du lundi au vendredi. Prochaines braderies les 14 février et 14 mars 2009.

ACTION SOCIALE

Une maison de substitution

Au Foyer « La Maison », avenue Foch à Auxerre, une cinquantaine d'enfants placés sur décision judiciaire poursuivent un difficile chemin de vie.



C'est bientôt Noël. Dans le pavillon des 3-6 ans, un joli sapin décoré de rouge et de blanc clignote, à côté des tables et des chaises en bois clair. Autour de cette salle à manger chaleureuse avec vue sur le jardin, les chambres sont disposées en étoile. Dans chacune, deux petits lits colorés, un coffre à jouer, des tapis, des prénoms... On se croirait à la maison. Mais hélas, si les enfants sont là, c'est parce que c'est beaucoup mieux qu'à la maison...

Un foyer spécialisé dans l'accueil des fratries

« Le foyer "La Maison" est un service d'accueil pour des enfants et des adolescents en grande difficulté familiale, confiés par les juges des enfants au Conseil Général, puis par le Conseil Général[1] à notre institution au titre de la protection de l'enfance », explique le directeur, Vincent Thomas. Situé au 14 avenue Foch, à Auxerre (les bâtiments d'hébergement se trouvent derrière l'hôtel particulier), il est issu de l'ancien orphelinat de garçons de la ville d'Auxerre, créé en 1870. Les laïques ont remplacé les sœurs et les filles fait leur apparition. L'établissement s'est spécialisé dans l'accueil des fratries. Une raison pour avoir créé, il y a un an, la structure réservée aux tout-petits de 3 à 6 ans qui auparavant restaient à la pouponnière du Foyer de l'enfance ou rejoignaient une famille d'accueil. L'établissement accueille une cinquantaine d'enfants de 3 à 18 ans (21 ans si l'on considère les jeunes majeurs hébergés dans des appartements en centre-ville) dans quatre groupes bien distincts ; les 6-12 ans résidant eux aussi dans un pavillon individuel dans le parc tandis que jeunes et grands adolescents logent dans un même bâtiment (tous ont chambre et salle d'eau individuelles). Chacun vit et prend ses repas dans son groupe de vie, mais frères et sœurs peuvent se retrouver à certains moments de la journée.

Construire un projet de vie

« En partenariat avec les services sociaux du Conseil Général, nous travaillons avec les parents pour les aider à se restructurer familialement et à ré-accueillir progressivement puis à temps plein leurs enfants dans les meilleures conditions possibles », explique Vincent Thomas. L'accent porte en particulier sur les tout-petits : accompagnement scolaire, médical, activités extrascolaires (*« le foyer fait tout pour engager de la vie sociale de façon à éviter l'enfermement institutionnel »*), courses... sont effectués si possible ensemble. En cas d'échec, les enfants *« qui ont encore sept ou huit ans de placement avant leur majorité »* peuvent être orientés vers une famille d'accueil. Les vingt-deux éducateurs mènent un travail sur l'accompagnement dans le quotidien, *« parce que nous avons des enfants qui ne vont pas très bien, avec des symptômes allant du repli sur soi à l'agressivité et l'autodestruction dans les moments de crise, et aucune construction éducative la plupart du temps. Nous leur réapprenons les bases éducatives en nous appuyant sur la scolarité ou la formation professionnelle pour les amener à un projet de vie réussi. »*
Chaque groupe de vie compte cinq éducateurs et une « maîtresse de maison », sorte de super maman qui s'occupe des repas et des vêtements. À partir de 22 h, le relais est passé à des surveillants de nuit (un ou une par bâtiment) à qui reviennent la difficile tâche de chasser les mauvais rêves d'enfant...

Nathalie Hadrbolec
contact@nathalie-hadrbolec.com

(1) Financeur de l'institution.

La Grande Guerre racontée par des élèves de 3e


Marvin et Mickaël en tournage au Kaisertunnel de la Haute-Chevauchée, dans la fôret d'Argonne

« 1914-1919, l'Europe exsangue ». C'est tournée vers la Première guerre mondiale que la classe de troisième 5 du collège André Malraux de Paron, menée par son professeur de lettres et de cinéma, Vincent Moissenet, a réalisé, au cours de l'année scolaire 2007-2008, ce document de 80 minutes projeté, en novembre dernier, à Paron et Auxerre. Inscrit dans le cadre du projet audiovisuel « Réalisons l'Europe », piloté par le Conseil de l'Europe, ce témoignage sera utilisé dans des collèges et lycées, musées et associations, et projeté lors de colloques, journées commémoratives ou projets pédagogiques. *« Notre film nous a emmenés dans trente-deux lieux de mémoire et permet de découvrir plus d'une dizaine d'intervenants dont les historiens français et allemand Jean-Jacques Becker et Gerd Krumeich »*, indique Vincent Moissenet.

Les Bourguignoles allument la télé



À la base il y a Pascal Jarlat, membre de la compagnie de spectacles de cirque et d'animation de rue, les Zigomars, et Gerald Raynaud, batteur et chanteur du groupe de rock-punk sénonais Kyproquo, et vice versa... Puis le premier ayant *« depuis longtemps envie de monter un spectacle humoristique »*, ensemble ils ont créé, en avril 2008, le duo « Les Bourguignoles », basé à Marsangis. Un spectacle de 1 h 45 est né, « La téloche », parodie d'émissions comme « Très chasse, très pêche », « Star Academy » (devenu la « Starnac »), « Thalassa », etc.

Joué plus d'une vingtaine de fois dans l'Yonne, la Seine-et-Marne, la Savoie, la Haute-Savoie, le spectacle était à l'affiche du théâtre La Providence, à Paris, tous les lundis de janvier, et Les Bourguignoles ont bon espoir de le présenter aux Blancs Manteaux en juillet et août. En attendant vous pourrez les voir le 7 février chez Mymy, à Saint-Julien-du-Sault, et le 13 juin, à la Closerie à Etais-la-Sauvin.

Tél. : 09 60 45 40 95



Boisdicy construit une maison passive

La société Boisdicy, créée à Dicy il y a un an et demi par Dominique et Rose-Marie Vuillermoz, un couple de Poyaudins, mène deux activités : l'isolation à base de matériaux écologiques comme l'ouate de cellulose, la laine de bois, la laine de chanvre (rénovation thermique de bâtis existants) et la construction d'une maison passive, la société ayant été retenue par la Région Bourgogne, après appel à projet, pour fabriquer cette future référence régionale. *« Le coût total des dépenses énergétiques (chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, électricité) doit être égal à zéro »*, explique Dominique Vuillermoz. La construction devrait commencer en ce début d'année, avec fabrication des murs et éléments en atelier, et assemblage sur le chantier, *« selon une technique utilisée en Allemagne et en Autriche »*. L'objectif à terme étant d'obtenir le label Effinergie.

Boisdicy, 16, chemin de Courboissy, 89120 Dicy. Tél. : 06 33 64 96 31.
Par email : boisdicy@orange.fr

Service des Transports

Conduire voyageurs et scolaires

525 circuits spéciaux scolaires, 24 lignes régulières interurbaines de voyageurs et 17 lignes de marché et de transport à la demande permettent aux Icaunais de se déplacer dans le département.

On a coutume d'évoquer le service des Transports du Conseil Général s'agissant des 26 000 élèves transportés gratuitement à travers le département, majoritairement sur les circuits spéciaux scolaires. Mais cette cellule de onze agents de la direction générale adjointe des Infrastructures et des Transports organise et gère également les lignes régulières interurbaines de voyageurs, les lignes de marché, les lignes de transport à la demande (voir encadré), les 200 circuits élèves handicapés...

Christine Buelloni, chef du service transports

« Les circuits spéciaux scolaires, ce sont 21 000 élèves transportés, 525 circuits et 4 chargés de secteur qui, tout au long de l'année, mettent en place le plan de transport et font évoluer les circuits en fonction des besoins des Icaunais », explique Christine Buelloni, la chef du service. Avec un maillage assez serré puisque le Conseil Général attribue seulement 38 aides individuelles au transport aux familles de demi-pensionnaires domiciliés à plus de 3 km de l'école ou du point d'arrêt le plus proche et pour lesquels n'existe aucun service. *« Nous sommes assez souples et étudions les cas particuliers »*, poursuit Christine Buelloni. Avec des limites cependant : *« Le Conseil Général a accompagné la mesure du soutien scolaire à budget constant en gardant présentes à l'esprit les éventuelles difficultés qui ont été rencontrées sur le terrain et pour lesquelles un point sera fait en fin d'année scolaire en concertation avec les services de l'Inspection académique. Nous essayons en effet d'optimiser au maximum les moyens et d'effectuer plusieurs dessertes d'établissements scolaires avec le même car et le même conducteur. »*
Tous les ans, le bureau des transports scolaires remet en concurrence les contrats des services spéciaux scolaires arrivés à échéance et édite les cartes de transport distribuées ensuite aux organisateurs secondaires (communes, syndicats de communes, communautés de communes). À savoir : un système de reconduction automatique de la carte de transport fonctionne lorsque l'élève ne change pas d'établissement, de cycle ou d'adresse.

Informer les familles

Le bureau des lignes régulières, composé de deux agents, est, comme son nom l'indique, chargé de la gestion des 24 lignes régulières interurbaines de voyageurs (délégation de service public) que fréquentent également 3 000 élèves (collégiens et lycéens).
Isabelle Raimond gère les dossiers de ces élèves, répond aux demandes d'horaires, de trajets, de cartes de transport, aux questions courantes sur l'organisation quotidienne... Elle effectue la facturation mensuelle aux transporteurs, qui *« à la différence des circuits spéciaux scolaires*

Un transport sur mesure

Le Conseil Général propose des lignes de marché et de transport à la demande en s'appuyant sur des partenaires locaux. 17 dessertes permettent ainsi à des habitants de différentes communes de rejoindre le marché de leur secteur, puis de s'en retourner chez eux. Le transport à la demande permet, sur simple appel téléphonique au transporteur, de déclencher une course sur une ligne établie avec des horaires fixés. Il ne fonctionne que si quelqu'un en fait la demande en réservant la veille au minimum.


Julien Menanteau, chargé de l'organisation des lignes régulières, des lignes de marché et de transport à la demande

se fait par élève ». Toute entrée et sortie du dispositif passent par ses mains. C'est elle également qui gère *« le versement trimestriel de l'aide individuelle au transport pour les élèves demi-pensionnaires »*.
Julien Menanteau est chargé de l'organisation des 24 lignes régulières, des 17 lignes de marché et de transport à la demande, et de la gestion administrative et financière des contrats. *« Pour qu'il y ait création d'une ligne de marché ou de transport à la demande (non délégation de service public), il faut qu'il y ait un potentiel d'usagers concernés et une structure locale pour les gérer »*, explique-t-il.
Du côté des lignes régulières, toute modification de service passe par une procédure d'avenant : établissement des coûts, des répercussions en termes d'horaires sur le service, validation par la Commission permanente du Conseil Général et la Commission de délégation de service public... Christine Buelloni rappelle qu'*« une ligne régulière a une vitesse commerciale et doit avoir un intérêt en termes de temps de transport pour les usagers »*.

Rajeunissement des cars

Dans l'Yonne, l'âge des cars est limité à 18 ans. *« Le Conseil Général fait de gros efforts depuis 2001 pour rajeunir le parc en aidant à l'investissement des véhicules neufs,* explique Christine Buelloni. *Nous sommes ainsi passés, en sept ans, d'une moyenne d'âge de 15 ans à 7 ans. Ces nouveaux véhicules sont équipés de ceintures de sécurité. »*

Contrôler les cars et les points d'arrêt

Thierry Boury est chargé depuis douze ans du contrôle des cars (assurance, qualité du véhicule, trousse à pharmacie, extincteur...) et de la sécurité des points d'arrêt. *« C'est une mission à laquelle nous attachons beaucoup d'importance parce que nous organisons et gérons toujours les transports dans le souci de la sécurité des élèves, que ce soit dans le car, aux points d'arrêt et sur toute la chaîne de transport »*, précise Christine Buelloni. C'est pourquoi le Conseil Général, depuis 1979, participe à l'accompagnement et à la surveillance des élèves, en versant 50 % du coût du salaire des accompagnateurs et des surveillants employés par les organisateurs secondaires sur les circuits spéciaux scolaires. Lorsque la création d'un point d'arrêt est envisagée, Thierry Boury se rend sur le site pour étudier la faisabilité : dégagement pour le car ou, à défaut, bonne visibilité, matérialisation à l'aide de panneaux et de marquage au sol, passage piéton... Une fois l'arrêt déterminé, un courrier est adressé au transporteur qui de son côté transmet une feuille de route au conducteur. *« J'ai aussi pour mission d'intervenir en cas d'incivilité dans les cars »*, précise Thierry Boury. Son rôle : désamorcer la crise et rappeler les sanctions pouvant aller de l'avertissement à l'exclusion définitive (après avis du chef d'établissement). Ainsi que le regrette le contrôleur, *« l'incivilité est croissante et il est parfois difficile de faire ressentir que si l'autorité dans les cars n'est pas visible, elle existe »*.

Nathalie Hadrbolec
contact@nathalie-hadrbolec.com

Un coût adapté

Le coût d'un transport à la demande ou d'une ligne régulière (aller simple sans correspondance) est identique : 2 euros par trajet, quelle que soit la distance parcourue. Cependant une procédure accorde aux bénéficiaires des minima sociaux et aux demandeurs d'emploi la gratuité de la prise en charge.

Pour tout renseignement : Conseil Général au 03 86 72 88 48, ANPE et mairies.

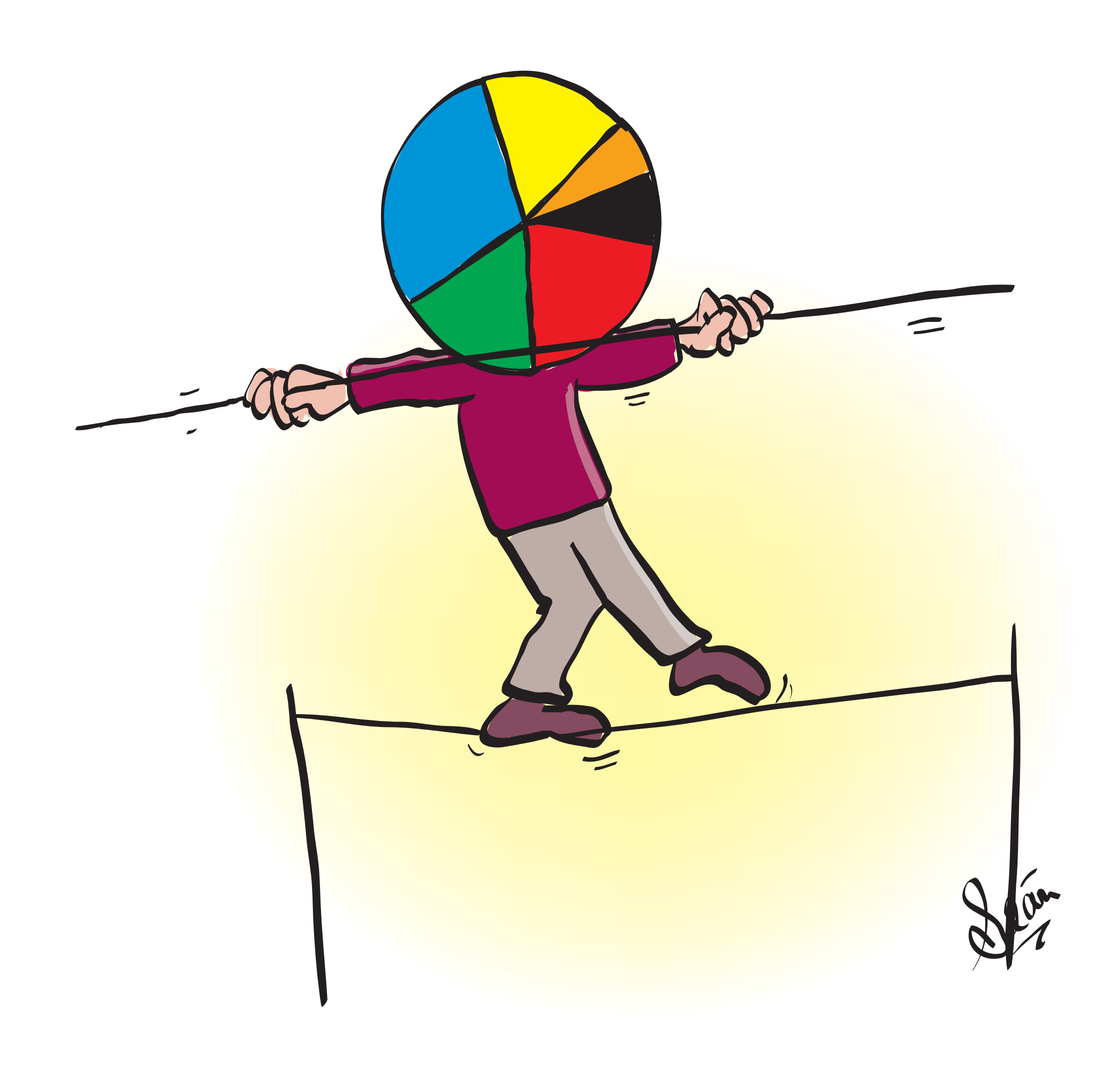
Informations et lignes sur le site du Conseil Général : www.lyonne.com


Thierry Boury chargé du contrôle des cars et de la sécurité des points d'arrêt

Budget 2009

Priorité à la solidarité, à l'aménagement du territoire et à la sécurité

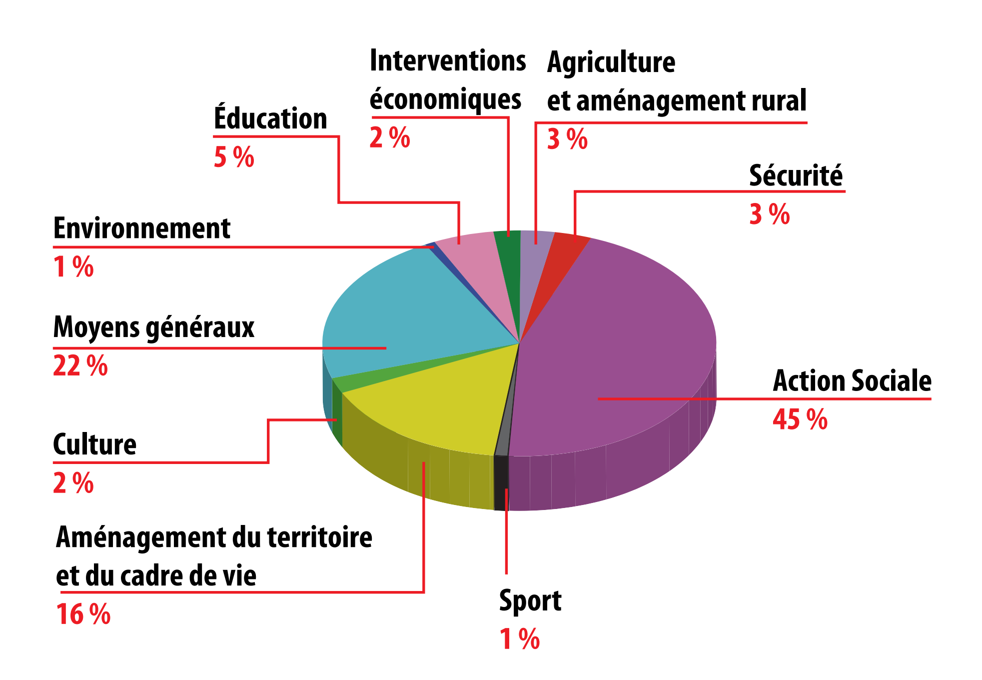
Le budget 2009 du Conseil Général, en augmentation de 4,6 % par rapport à 2008, s'élève à plus de 386 millions d'euros. Près de 50 % de ses crédits sont affectés à des dépenses d'action sociale et de solidarité qui représentent le cœur de métier du Département. Celles-ci ont crû de 35 % en l'espace de cinq ans.



Crise financière, recul de l'activité économique et augmentation du chômage. C'est dans un contexte économique incertain que le Conseil Général de l'Yonne a élaboré, examiné puis adopté, le 12 décembre dernier, son budget 2009.

Le Département est confronté, cette année encore, à une progression de ses dépenses de fonctionnement que ne compensent qu'incomplètement des recettes en faible augmentation. Entre 2004 et 2009, ses dépenses d'action sociale ont crû de 35 % tandis que celles liées au financement du Service départemental d'incendie et de secours faisaient un bond de 120 %. Dans le même temps, les frais occasionnés par l'organisation des transports scolaires grimpaient de 28 %.
Les recettes du Département ne progressent en revanche que très faiblement : + 7 % entre 2007 et 2008 et + 1,1 % entre 2008 et 2009. À l'image des dotations de l'État qui passent de 96,5 millions d'euros

Présentation du budget par secteur



Les 5 priorités du budget 2009

▶ Affirmation d'une politique de développement durable. Le Conseil Général est résolu à montrer l'exemple en matière de développement durable en tendant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de ses propres bâtiments et en encourageant les collectivités locales du département à faire de même. Ainsi, les collectivités qui solliciteront auprès du Département une subvention sur un immeuble leur appartenant pour des travaux respectant les normes HQE bénéficieront d'une subvention de 35 %, le taux de base étant fixé à 25 %. Ces règles s'appliqueront pour tout investissement entraînant des économies d'énergie. Le département cofinancera, en outre, avec le Conseil Régional, l'ADEME et l'ADIL 89, un espace Info Énergie chargé de dispenser une information gratuite et personnalisée sur la maîtrise de l'énergie.

▶ Création d'un service d'assistance technique aux collectivités.

Ce service sera mis à la disposition des collectivités locales pour leur apporter aide et conseils dans différents domaines : bâtiments, voirie, économies d'énergie, gestion de l'eau, assainissement et déchets.

▶ Mise en place de la réforme de la protection juridique des majeurs et mise en œuvre, au 1er juin 2009, du Revenu de solidarité active (RSA)

▶ Renforcement des actions du Conseil Général pour soutenir le développement économique du département

▶ Mise en œuvre du 2e schéma de développement touristique de l'Yonne

en 2006 à 97,3 millions en 2009. D'où la nécessité d'un recentrage des actions du Conseil Général sur ses cœurs de métier que constituent la solidarité, l'aménagement du territoire et la sécurité. Dans ce contexte, le Département a décidé de réduire de 5 % ses coûts de fonctionnement et de réaliser des économies sur son train de vie : contraction des frais de communication, des frais divers et fournitures courantes.
Ces efforts ont permis de maintenir l'enveloppe globale des investissements de notre collectivité. Pour atteindre l'équilibre budgétaire, le Département devra recourir à l'emprunt (52,6 millions d'euros) et se résoudre à augmenter la part départementale des impôts locaux de 4,5 %. La progression de la fiscalité directe du Conseil Général de l'Yonne se situe depuis dix ans en deçà de celle qui est enregistrée dans les départements de taille équivalente (de 300 000 à 400 000 habitants) comme en témoigne une étude, « Vingt ans de finances dans les départements », réalisée par Dexia. Il en va de même de la charge de la dette par habitant qui s'élevait à 51,40 euros en 2008 (55,02 euros en 2009) dans l'Yonne contre 69 euros par habitant dans l'Allier, 70,20 euros en Charente et 91,40 euros dans l'Aude.
« C'est un budget de progrès, un budget de responsabilité. Nous maintenons nos investissements et nos aides aux communes », a expliqué Jean-Marie Rolland, le Président du Conseil Général, le 11 décembre devant l'assemblée départementale.

Solidarité

La solidarité est la première compétence du Département. Plus de la moitié de l'effectif et du budget de fonctionnement du Conseil Général (soit 170 millions d'euros) est mobilisé en faveur de la politique d'action sociale, soit 500 000 euros par jour.

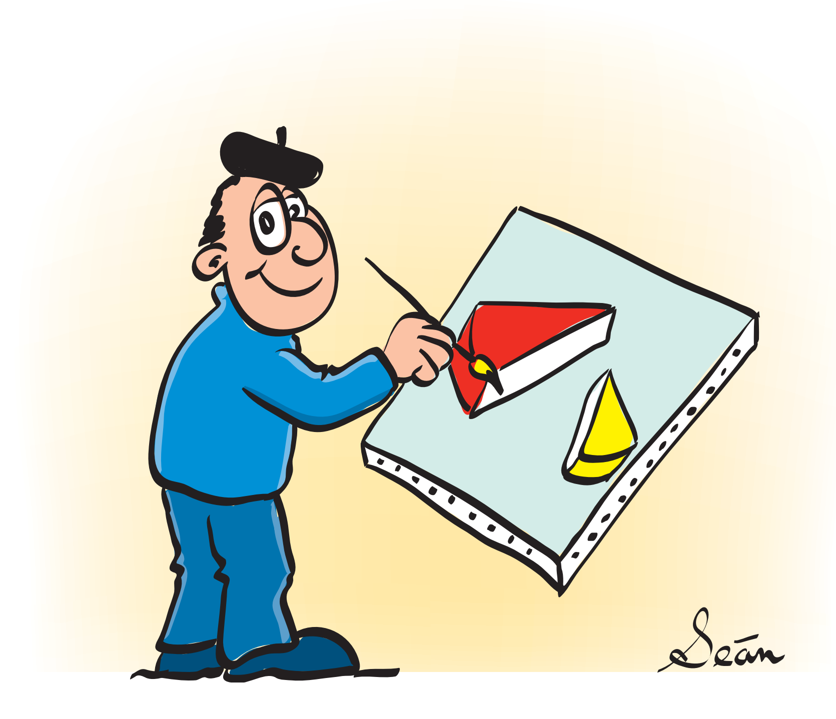
Cette politique d'action sociale s'exerce en direction des enfants, des personnes âgées, des adultes handicapés et des personnes en difficultés sociales.
Pour répondre aux besoins des seniors Icaunais, 160 nouvelles places devraient être disponibles, en 2009, dans les établissements pour personnes âgées sur la base d'autorisations de création ou d'extension délivrées en 2006 et 2007. Notamment à Arces-Dilo et Bléneau pour des créations et Villeneuve-la-Guyard pour une extension. Soit une hausse de plus de 30 % des crédits de paiement par rapport à 2008.

S'agissant des personnes handicapées, on a assisté, en 2008, à la montée en puissance (+ 55 % par rapport à 2007) de la nouvelle Prestation de compensation du handicap (PCH) créée en 2006. Cette prestation a été étendue l'an passé aux enfants handicapés.
Chef de file de la politique d'insertion du RMI, le Département a versé, en 2008, une allocation à 5 300 bénéficiaires. Plus de 22 millions d'euros seront affectés en 2009 au financement de ces dépenses.

Rénovation et réhabilitation des collèges

L'éducation, et en particulier la construction et l'entretien des collèges, constitue l'une des principales missions du Conseil Général. Plus de 20 millions d'euros lui seront consacrés en 2009. Sept collèges publics – sur un total de 33 – seront en travaux cette année.

Des travaux se poursuivront ou débuteront ainsi dans les collèges Denfert-Rochereau à Auxerre, Marcel Aymé à Saint-Florentin, Montpezat à Sens, Abel Minard à Tonnerre. Ces opérations, programmées sur trois ou quatre ans, seront livrées progressivement à compter de l'année 2011. Les travaux entrepris sur le pôle technologique du Collège Chateaubriand de Villeneuve-sur-Yonne, qui devraient débuter au troisième trimestre 2009, s'achèveront en 2011. Trois autres collèges vétustes (La Croix de l'Orme à Aillant-sur-Tholon, Pierre et Jean Lerouge à Chablis, Chateaubriand à Villeneuve-sur-Yonne) feront l'objet de concours de maîtrise d'œuvre.
Enfin, les travaux entrepris sur les collèges Miles de Noyers-sur-Serein et Maurice Clavel d'Avallon, dans le cadre d'un partenariat public privé, seront, eux, terminés durant l'été 2009.



Le programme de construction de gymnases, dans les 13 cantons sans collège que compte le département, se poursuivra, en 2009, à Guillon, Ligny-le-Châtel, Quarré-les-Tombes et Sergines.

Aider à la création de richesses

Pour accompagner les entreprises de l'Yonne, le Conseil Général poursuivra, en 2009, une politique volontariste de développement économique. Plus de 2,5 millions d'euros sont affectés aux aides aux entreprises sous forme de subventions ou d'avances remboursables et 4,2 millions d'euros au développement économique. Le Conseil Général soutient par ailleurs le projet impulsé par la Maison de l'entreprise de création d'un pôle d'innovation. Celui-ci est destiné à accompagner les entrepreneurs tout au long de leur projet en favorisant un environnement technique propice.

Afin d'aider le développement économique des territoires, le Conseil Général a décidé d'augmenter le capital de Yonne développement. Pour mieux épauler les projets de développement de cette Société d'économie mixte locale (SEML) créée par le Département et destinée à financer l'immobilier industriel, il a décidé de réaliser un apport en compte courant de 2,5 millions d'euros remboursable après quatre années.

Le département apportera également son soutien aux pépinières d'entreprises de l'Auxerrois et du Tonnerrois. Le Tonnerrois qui sera sous les feux de la rampe les 15 et 16 juillet prochains. Le chef lieu de canton accueillera en effet une étape du Tour de France – une autre est prévue à Saint-Fargeau –, troisième événement sportif mondial qui profitera à l'économie locale mais aussi à la visibilité et à la notoriété de l'Yonne.

Eric Tariant
etariant@cg89.fr

Les taux de la fiscalité départementale

Taxe d'habitation : 8,80 %

Taxe sur le foncier bâti : 14,27 %

Taxe sur le foncier non bâti : 36,95 %

Taxe professionnelle : 9,16 %

Des recettes de fonctionnement en faible augmentation

Les recettes 2009 s'élèvent à 329,7 millions d'euros (hors emprunt et variation de la fiscalité). Elles progressent de 1,1 % par rapport à 2008.

Les recettes de fonctionnement sont formées de recettes fiscales, de dotations de l'État et de recettes d'aide sociale. Les recettes fiscales du département se composent notamment des droits de mutation à titre onéreux assis sur les ventes de biens immobiliers, d'une fraction de tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers (TIPP), d'une taxe sur l'électricité et d'une partie du produit des amendes des radars automatiques.

Les droits de mutation à titre onéreux qui ont déjà enregistré une baisse de 8,7 % en 2008 par rapport à 2007 pourraient continuer à décroître, en 2009, dans un contexte de ralentissement du marché de l'immobilier. Par prudence, l'assemblée départementale a prévu une inscription de 26,5 millions d'euros, en baisse de 7 % par rapport au montant encaissé en 2008 et de 10 % par rapport au montant budgété en 2008.

Pour financer le transfert au Département des dépenses liées au Revenu minimum d'insertion (RMI), l'État lui a alloué une partie de la taxe intérieure sur les produits pétroliers. Cette TIPP devrait malheureusement connaître, elle aussi, une contraction parallèle à la baisse de la consommation de carburant.

L'État, qui s'est fixé pour objectif un retour à l'équilibre budgétaire à l'horizon 2012, a prévu une progression de ses dépenses limitées à l'inflation. Les collectivités locales se trouvent de fait « associées » à cet effort de maîtrise des dépenses publiques. Dans ce contexte, les dotations de l'État au Conseil ne devraient donc progresser que de 0,71 % à 97,3 millions d'euros en 2009.

Rail 89
le train siffle depuis 1981

Passionnés de modélisme ferroviaire, une douzaine de chefs de gare, réunis au sein du club Rail 89, de Migennes, reproduisent les réseaux du département.



Tous les samedis, entre 15 h et 18 h, ils ont l'habitude de se retrouver pour parler de leurs dernières acquisitions et entretenir le réseau installé par les créateurs du club, au début des années 1980. Passionnés par les trains, les membres de Rail 89 (une douzaine) ouvriront, comme chaque année, les portes de leur local au public, les dimanches 19 juillet et 23 août prochains, pour faire découvrir leur loisir favori : le modélisme ferroviaire.

Hormis un réseau fixe à l'échelle 1/87e de 16 mètres de voies, plusieurs circuits sont montés lors de ces journées d'exposition : la gare de Laroche, 32 mètres de voies dont la moitié visible – sept heures de montage à trois –, l'ancienne rotonde de Migennes, un réseau à l'échelle 1/160e, un autre à 1/43,5e, un train de jardin (production allemande à l'échelle 1/22,5e), des « shadow box » (modules à assembler) et en vedette, la dernière fabrication du club : un réseau avec caténaire !
André Prévoteaux, le président de l'association, travaille assidûment à cette construction en cours d'une gare terminus dans une ville de moyenne importance. Fabrication des mini-barrières en bois, des poteaux, des décors, assemblage des fils en laiton... la tâche ne manque pas : *« Faire rouler des trains pour les voir passer comme les vaches dans les prés ne suffit pas. L'intérêt est de construire un réseau et de créer des décors. Je suis à la retraite et j'ai le temps. Alors autant le passer là que devant la télévision... »*

Plus de 600 locomotives
Pour l'heure, une locomotive BB 26 000 « en rodage » effectue inlassablement des tours de réseau fixe, en principe réservé aux locomotives vapeur et diesel. André Prévoteaux le reconnaît, *« le modélisme ferroviaire coûte relativement cher »*. Il faut en effet compter *« entre 100 et 200 euros pour une locomotive »*. Certains profitent des bourses d'échanges ou d'internet pour acheter d'occasion tandis que d'autres fréquentent des magasins comme Star models à Auxerre.
Rémy Celdran Ruiz a son propre réseau chez lui et *« je ne sais pas combien de locomotives »*. Un calcul d'autant plus long à faire qu'il a quatre échelles de reproduction... Mais ce n'est rien à côté d'un autre adhérent collectionneur, *« qui a plus de 600 locomotives et ne compte même plus les wagons »* ! Fils de cheminot, ce contrôleur métrologue dans l'industrie indique *« avoir toujours baigné dans les trains »*. Son père était d'ailleurs cofondateur du club. Ce qu'il aime dans le modélisme ferroviaire : la technique mais aussi *« le souci de reproduction d'éléments réels »*.

Gares de Migennes, de Lézinnes, de Ligny-le-Châtel... Les réseaux de Rail 89 offrent une promenade dans le département. On peut parfois les rencontrer dans des expositions de modélisme. *« Le plus loin où nous sommes allés, c'est dans la banlieue de Lille,* explique André Prévoteaux. *Mais nous sommes limités car nous n'avons pas de camionnette, et les organisateurs nous avaient aidés pour le transport. »*

➤ **Contact : Rail 89.** 1 bis, rue du 4 septembre, 89400 Migennes. Tél : 06 25 75 84 83

Pâquerette Soufflard
fromagère-affineur dans la tradition familiale

Dans sa boutique à l'ancienne d'Auxerre, Pâquerette Soufflard nous convie à un véritable tour de France...



Combien des clients habitués de Pâquerette Soufflard, au 23, rue Joubert à Auxerre, savent qu'ils sont en fait accueillis par une amie de la Confrérie des chevaliers du taste-fromage? Distinguée en 2001 au Fort des Rousses (Haut-Jura), où elle a coutume d'acheter ses comtés, cette fromagère qui soigne autant *« l'accueil que la qualité »* est intarissable lorsqu'elle évoque les centaines de pâtes molles et sèches qui mettent l'eau à la bouche dès l'arrivée dans sa boutique à l'ancienne! Normal: *« Le fromage, c'est la joie de vivre. Et on peut l'accompagner avec des vins et des pains différents. »*

Pâquerette Soufflard a succédé à son mari qui avait lui-même *« pris la succession de ses parents installés à Auxerre en 1933 »*, explique-t-elle. *« Je perpétue le nom des Soufflard dans la tradition familiale. »* Elle ne se contente donc pas d'être une fromagère renommée, elle est aussi affineur: *« Je me fournis le plus possible dans les laiteries, de façon à recevoir les fromages frais ou demi-frais et ensuite les élever à ma manière, qu'ils continuent à s'affiner. Lorsque nous recevons la marchandise, nous plaçons chaque fromage dans l'atmosphère qui lui convient en fonction de la température et de la saison. Ils doivent être aérés. L'Époisses est retourné tout de suite parce qu'il a besoin d'air; le Soumaintrain et le Camembert sont eux aussi retournés deux à trois fois par semaine pour être faits de la même façon des deux côtés... Si le temps sèche, nous les enveloppons. »*

Des spécialités régionales

Pâquerette Soufflard connaît bien sa clientèle (à noter, les fiches recettes mises à sa disposition): *« Elle aime les fromages traditionnels, faits mais pas trop forts. »* Ceux qui ne viennent pas dans son magasin vont la voir sur les marchés du département: à Auxerre les mardis et vendredis, Migennes le jeudi matin, Avallon le samedi matin. On peut également trouver ses produits sur les bonnes tables, car elle mène une activité de demi-gros avec certains restaurants. Livarot, Reblochon, Coulommiers, Pont-l'Evêque, Fougerus, Saint-Paulin, Brebis corse, Pyrénées de brebis, P'tit Basque, Tome de Savoie, Munster des Vosges, Brie de Meaux... sans oublier les produits de la région comme le Soumaintrain, le Pierre-qui-Vire, le crottin du Morvan, le Vézelay (fromage de chèvre en forme de dôme), le Saint-Florentin, l'Époisses et l'Ami du Chambertin à la croûte lavée au Marc de Bourgogne, le Plaisir au Chablis à la croûte lavée au Chablis, l'Aisy cendré... *« C'est une carte de France qu'il y a au magasin. On voyage par les fromages. »*

➤ **Contact : Fromagerie Soufflard.** 23, rue Joubert 89000 Auxerre. Tél. : 03 86 52 07 07

Le comité handisport : près de 400 licenciés

Des « handi » dans le monde des « valides », mais aussi des « valides » au sein des « handi »... Tel est l'objectif du comité départemental handisport de l'Yonne.



La mission du comité départemental handisport ? *« Développer la pratique handisport pour tous, par tous et dans tous les domaines, du loisir à la compétition, pour tous les types de handicap moteur, physique, sensoriel… »*, résume Jean-Claude Canot, son président. Pour ce dirigeant d'un comité fort de quelque 400 licenciés, *« l'avancée du mouvement handisport icaunais passe par l'intégration au sein du comité d'un maximum de clubs comme La Patriote, le Tir à l'arc de Brienon ou encore Handisport-Auxerre, pour mieux promouvoir le sport auprès des personnes atteintes de handicap qui, souvent isolées, n'osent pas sortir faire du sport, mieux sensibiliser au handicap les établissements scolaires, développer les rencontres entre structures, et encore mieux accompagner tous ceux qui veulent faire de la compétition »*. Pour cela, le Comité veut être l'organe centraliseur et coordinateur de tout ce qui concerne l'offre handisport dans l'Yonne.

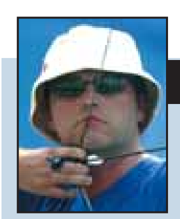
Diversité et mixité

Une des préoccupations centrales du comité est, bien sûr, la diversité de l'offre de pratique sportive pour les personnes en situation de handicap : *« Quel que soit son handicap,* insiste Jean-Claude Canot, *chacun doit pouvoir trouver une activité sportive à sa mesure, parmi les nombreuses disciplines de notre mouvement handisport, que ce soit en sports collectifs, sports nature ou sports nautiques, comme le tir à la carabine ou à l'arc, la sarbacane, le basket, l'athlétisme, le badminton, la fléchette pendulaire ou encore, comme cela se développe actuellement à Sens, la musculation. »* Pouvoir pratiquer une discipline sportive chez les « handi » au sein des 8 associations handisport que compte l'Yonne, mais aussi, et *« c'est là un de nos grands objectifs*, ponctue le président du comité, *au sein des "valides" en développant dans leurs clubs des sections handisport »*.

Deux équipes « handi » à une course « valide »

La participation à des manifestations « valides » est un autre moyen de mixité « handi-valides » : *« Ainsi, nous sommes fiers – c'est une première depuis 21 ans qu'existe la course – d'avoir pu aligner deux équipes à l'édition 2008 de La Ronde des 16 clochers, sur le haut du Gâtinais. Et, c'est 80 km à parcourir par équipe ! »* Enfin, à noter que, pour intégrer des enfants handicapés dans les rencontres sportives, mais aussi sensibiliser les enfants valides à la question du handicap, le mouvement handisport icaunais a, avec l'USEP de l'Yonne, proposé, en décembre dernier, aux licenciés USEP et Handisport, de participer à deux rencontres sportives hors temps scolaire autour des activités handisports, à Brienon-sur-Armançon et St-Georges-sur-Baulches.

Comité départemental handisport de l'Yonne
7, rue Faidherbe – Auxerre
cd89@handisport.org
06 61 27 18 23



> L'ENTRETIEN

Fabrice Meunier, Médaillé d'argent tir à l'arc aux Jeux paralympiques de Pékin

Le club de tir à l'arc de Brienon-sur-Armançon est, depuis 2002, champion de France par équipe en handisport. Pour les Paralympiques de Pékin, il avait préparé deux de ses membres : Fabrice Meunier, tireur debout et Stéphane Gilbert, tireur en fauteuil. Entretien avec Fabrice Meunier.

Parlez-nous de l'avant JO ?
Les JO, c'était mon objectif depuis 5 ans. Les jeux, les jeux, les jeux… j'ai travaillé dur. L'entraînement s'est intensifié, bien sûr, la dernière année, mais heureusement je bénéficie d'un aménagement du temps de travail que m'accorde mon employeur EDF. Je suis parti avec la gagne !

Quelles ont été vos émotions à Pékin ?
D'abord, il y avait Stéphane Gilbert qui était aussi en lice. Et avec Stéphane c'est une longue histoire, c'est presque comme un frère. Il était là pour m'encourager, me soutenir. Pendant les Jeux, c'était intense ; les structures de tir à l'arc – splendides – étaient pleines tous les jours, ça faisait du bien. Et puis, il y a eu le podium. J'étais sur un nuage. J'avais la médaille autour du cou et je ne réalisais pas. J'avais réussi à avoir une médaille aux Jeux paralympiques… Mes premiers, en plus ! Tu penses à ta famille qui t'a soutenu, aux sacrifices que tu as fait par rapport à elle, parce que ça demande beaucoup d'investissement. Tu as 4000 personnes qui te regardent et tu es super-fier.

Et l'après JO, vous avez donc offert sa deuxième médaille olympique à la Sentinelle de Brienon, après celle de bronze de Bérengère Schuh ?
J'avais vu Bérengère rentrer avec sa médaille – que j'avais touchée… pour avoir la même – mais je ne m'imaginais quand même pas que c'était tant d'honneurs, tant de sympathie manifestée. Et puis, c'est aussi beaucoup de sollicitations auxquelles je répond bien volontiers. Je vais dans de nombreuses écoles répondre aux questions des enfants et faire passer l'image du handisport.

Et maintenant, des projets ?
Oui !Le Championnat du monde, cette année en République Tchèque. Et surtout, affûter mes armes pour… Londres en 2012 ! Mon objectif est de constituer, ce qui n'a pu être fait pour Pékin, une équipe pour ces prochains JO et bien sûr de faire un podium, en individuel et en équipe !

Théâtre amateur

Les compagnies font le spectacle !

Environ 500 représentations en 2007 et autant en 2008 ! Le département compte des dizaines de troupes et compagnies de théâtre amateur très dynamiques.

Plus de quatre-vingts troupes, compagnies et ateliers de théâtre amateur recensés dans le département par l'ADDIM (Association départementale pour le développement de la musique et de la danse) ! Nord, sud, est, ouest : tout le territoire possède ses amoureux des textes anciens ou modernes, qui chaque semaine se retrouvent pour endosser le costume d'un autre. Vaudeville, contemporain, de rue, tragédie, musical, tragicomique, d'improvisation, sketches… le théâtre peut revêtir toutes les formes et satisfaire tous les goûts. Mais qui sont ces passionnés prêts à brûler toutes les planches du département ?

« Notre motivation est de faire partager une passion ; et cette passion est à égalité l'amour des textes et les émotions », définit Brigitte Mennerat, vice-présidente de la Compagnie de l'Escampette à Escamps. Daniel Bessière, président de la troupe Clin d'Œil de Charny, éprouve *« un plaisir extrême »* à jouer : *« Quand on a fini, on ne touche plus terre… »* Il continue d'ailleurs de se reprocher d'avoir attendu si longtemps avant de franchir le pas entre spectateur et acteur… Un enthousiasme que partage Jocelyn Canöen, ancien professionnel qui a rallié la troupe Le Pavé dans la Mare de Véron il y a quelques années, en tant que directeur artistique : *« J'ai fait ça toute ma vie et je ne pense qu'à ça : continuer de monter des spectacles intéressants et de qualité. »*



Trouver des lieux de représentation

Ces troupes vous les avez peut-être déjà vues, invitées par une municipalité, une association, un comité des fêtes, un club des aînés… *« Nous apprenons une pièce par an et la jouons deux ans de suite, en parallèle de la précédente la première année et de la suivante la deuxième »*, explique Daniel Bessière. En 2009, le public pourra ainsi voir les comédiens amateurs de Clin d'Œil de Charny (19 membres) dans *Espèces menacées* de Ray Cooney (*« une histoire d'argent plutôt gaie »*) et *Un grand cri d'amour* de Josiane Balasko[1]. Tout un programme !
Du côté de la Compagnie de l'Escampette, les répétitions vont bon train : *Le cosmonaute agricole* de René de Obaldia sera présenté au théâtre d'Auxerre lors de la deuxième édition des A(rt)mateurs, en mai.



La troupe Le Pavé dans la Mare sur scène

« Cette année, exceptionnellement, nous préparons trois pièces[2] – toujours contemporaines – en même temps, explique Brigitte Mennerat, *mais avec sept comédiens différents. Nous ne sommes pas des professionnels mais nous essayons de travailler avec la rigueur des professionnels, sous la houlette de notre metteur en scène Claude Féron. »* Chaque pièce donne lieu à une répétition par semaine et la troupe se retrouve un week-end par mois et une semaine l'été pour travailler. *« Nous présentons nos pièces en priorité, à Escamps, en novembre et les jouons ensuite 10 à 12 fois chacune. La difficulté est de trouver des lieux. Pour jouer dans une douzaine d'endroits, il faut passer une centaine de coups de téléphone et envoyer autant de courriers ! »*

Boucler les fins de mois

Si l'on multiplie par quatre-vingts, la concurrence devient en effet rude, même si elle est amicale ! La troupe



Le Pavé dans la Mare, qui propose de son côté un spectacle par an (se chevauchant parfois avec un deuxième), a mis en place un petit festival, les « Véronades », durant lequel elle invite d'autres troupes amateurs à jouer, puis réciproquement...
Un excellent souvenir pour Daniel Bessière, qui a participé à l'événement avec la compagnie Clin d'Œil de Charny. Pour lui, les difficultés se situeraient plutôt du côté des finances. Et de citer pêle-mêle la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques) *« que l'on doit payer même si l'on joue gratuitement »*, la mise aux normes du matériel (catégorie M1), la location de salles, l'essence pour le camion, les décors, les costumes, les éclairages, la sonorisation, les affiches... *« Heureusement que la mairie de Charny met à notre disposition une salle à l'année ainsi que la salle polyvalente trois fois par an, et que le Conseil Général nous verse une subvention ! »*

Recruter des comédiens

Difficulté encore ailleurs pour Le Pavé dans la Mare, qui *« arrive en général à retomber sur ses pieds »* : le recrutement des comédiens. *« Nous sommes une dizaine de membres et nous sommes un peu limités dans le choix des œuvres,* explique Jocelyn Canöen. *Il faut des tranches d'âges variées pour constituer des distributions qui se tiennent. À un moment nous n'avions pas de jeune donc pas de jeune premier ! »* Après avoir joué *Les Femmes Savantes* de Molière, Marivaux, Labiche, *Le Plaisir de rompre* de Jules Renard ou encore Oscar Wilde, la troupe présentera cette année *Léocadia* de Jean Anouilh [3].
Mais malgré les fins d'année parfois difficiles à boucler, le stress de la première qui approche et le casse-tête du choix des spectacles, c'est toujours avec le même plaisir que chacun prend le chemin des répétitions. *« Le théâtre apprend à s'exprimer, à vaincre sa timidité et à aller vers les autres,* indique le président de Clin d'Œil de Charny. *Lorsqu'on y met les doigts, on se laisse manger le bras. Et on s'endort avec des images plein la tête... »*

Nathalie Hadrbolec

contact@nathalie-hadrbolec.com

Toutes les infos bientôt en ligne

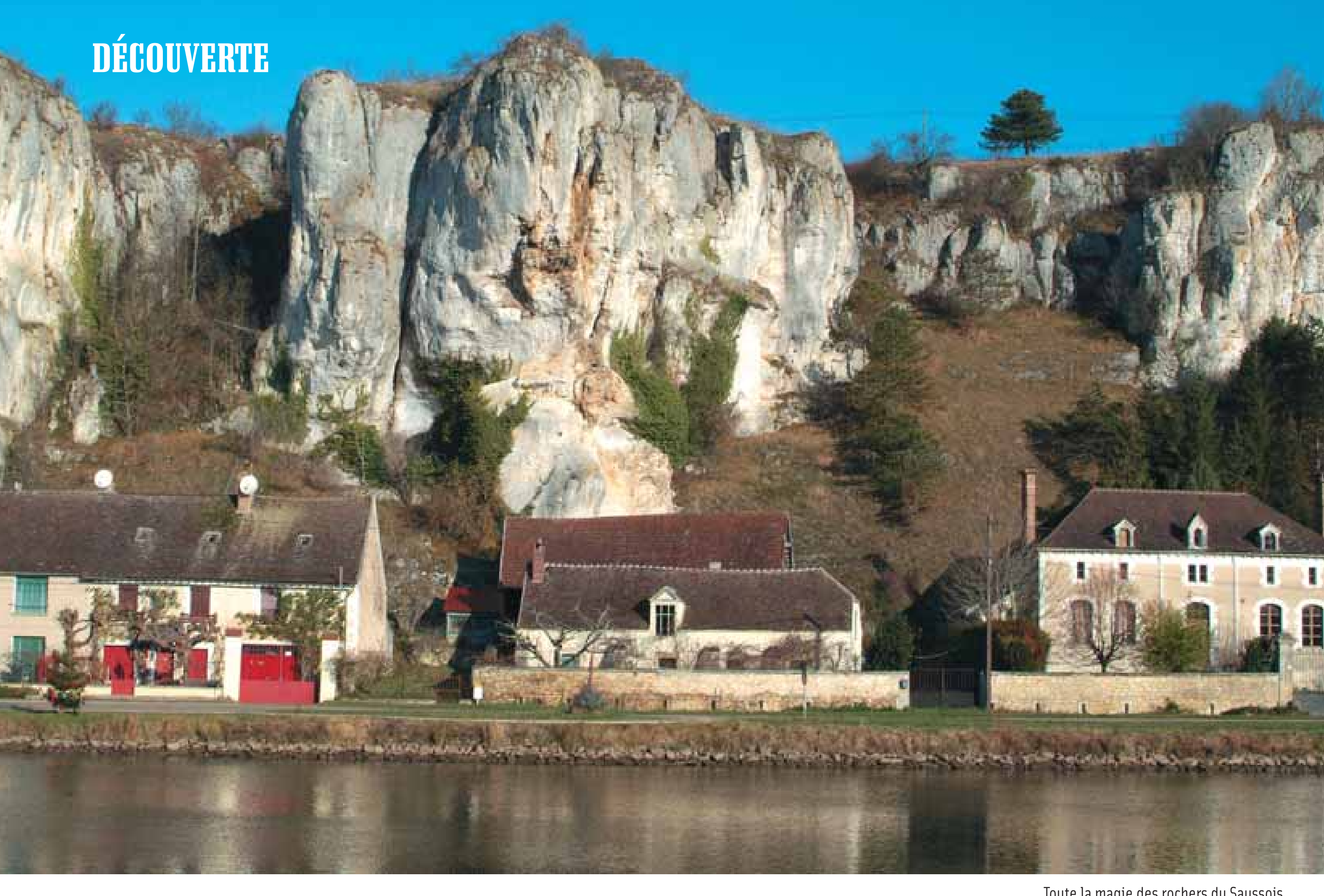
Troupe du Caribou à Brienon, de la Source de Dymon à Dixmont, les Têtes de l'Art à Beugnon, le Pavé dans la Mare à Véron, Il était une fois dans l'Yonne à Poilly-sur-Tholon, les Points de Suspension à Cravant, la Compagnie des douces amères à Toucy, le Théâtre sans nom à Rosoy, Les Bourguignoles à Collemiers, Planches d'ici et d'ailleurs à Chevannes, La Cerise sur le Gâteau à Quenne, La Gidouille à Bleigny-le-Carreau, La Spinolienne à Epineuil… Les troupes amateurs du département seront bientôt recensées dans un guide « Théâtre » mis en ligne (normalement courant février) sur le site de la Cité des musiques et des arts vivants dans l'Yonne, www.citedesmusiques.org, qui proposera toutes informations les concernant : registre, enseignements dispensés, rayonnement géographique, effectifs, tarifs, références, spectacles…

« L'ADDIM (Association départementale pour le développement de la musique et de la danse) recense toutes les manifestations et tous les enseignements artistiques proposés dans le département dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre et du spectacle vivant », précise Christelle Loury, chargée d'information pôle Internet. Pour tous renseignements, contacter christelle.loury@citedesmusiques.org

(1) Clin d'Œil de Charny jouera *Un grand cri d'amour*, les 14 et 15 février à Champignelles, le 28 février à Bléneau, les 14, 15 mars et 8 août à Charny. Toutes les dates sur : www.clindoeil89.fr

(2) Les deux autres étant *L'air du large* de René de Obaldia et *Première jeunesse* de Christian Giudicelli.

(3) Spectacle qui sera présenté à Véron le dernier week-end de mars et le premier d'avril. Toutes les dates sur : le.pave.dans.la.mare.free.fr



Toute la magie des rochers du Saussois

À la découverte des sites naturels icaunais

Le patrimoine naturel de l'Yonne est particulièrement riche. Propositions de promenade pour le printemps prochain.

À Mailly-le-Château

Le bois du Parc : l'écrin des fossiles

Montez donc l'escalier qui mène au sommet de la falaise. Cela en vaut la peine : les falaises élevées du bois du Parc, qui signalent de loin cette réserve naturelle de réputation internationale, surplombent splendidement la vallée de l'Yonne et les forêts bourguignonnes. Grâce aux tables d'interprétation, vous observerez des plantes rares sous ces latitudes.

Les conservateurs ont choisi de laisser vieillir les boisements pour favoriser la biodiversité du milieu. Une politique sur le long terme. En attendant une bonne cinquantaine d'années, le bois du Parc mérite d'être visité pour son sentier botanique (1 h) et sa carrière de fossiles. En partant du parking de l'écluse des 4 pieux, vous pourrez admirer au printemps une multitude d'espèces d'orchidées et quelques curiosités comme le liseron Cantabrique. Mais, pour entrer dans la carrière qui renferme les trésors fossilisés, il faut impérativement réserver sa place auprès des guides du Pays des vallées de l'Yonne et de la Cure. C'est en effet seulement accompagné que l'on peut pénétrer dans l'un des plus beaux sites européens de fossiles coralliens : la seule station connue en France où des polypiers ont été fossilisés en position verticale, exactement comme ils vivaient il y a des centaines de millions d'années dans les mers chaudes qui recouvraient alors la France.

Contact : Association des guides du Pays des vallées de l'Yonne et de la Cure
Tél. : 03 86 81 15 67 – 03 86 81 13 58
Réserve naturelle – 03 86 39 05 10

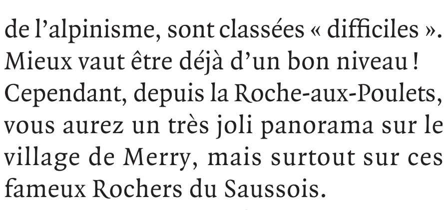
À Merry-sur-Yonne

Les rochers du Saussois

À admirer plutôt qu'à escalader, sauf si vous êtes vraiment bon en escalade ! Surplombant l'Yonne et le canal du Nivernais, les rochers du Saussois sont, en effet, une réelle école d'escalade... un « tremplin avant les Alpes » !

Les nombreuses voies d'escalade, ouvertes ou parcourues par les plus grands noms





de l'alpinisme, sont classées « difficiles ». Mieux vaut être déjà d'un bon niveau ! Cependant, depuis la Roche-aux-Poulets, vous aurez un très joli panorama sur le village de Merry, mais surtout sur ces fameux Rochers du Saussois.
Renseignements : 03 80 79 25 99

À Vergigny
La réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux

Point phare sur le chemin de nombreux oiseaux migrateurs, la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux, traversée par l'Armançon, permet l'observation de nombreuses espèces dans leur milieu naturel. Elle bénéficie aussi de la diversité du paysage environnant : des rivières avec talus et bancs de sable, des mares et bras morts, des prairies, des cultures, des friches, des bosquets, la forêt… et un étang de 20 ha où canards de surface ou plongeurs, grèbes huppés, cormorans, mouettes, hérons cendrés ou autres bécassines hirondelles de rivage viennent se reposer ou se nourrir.
Pour son cadre d'exception, le parc ornithologique a été récompensé : le ministère de l'Environnement lui a attribué le label « Merci dit la planète ».
Permanence les 1er et 3e dimanches de chaque mois de 14 h à 18 h.

À Arcy
Les Grottes ornées

Les Grottes sont classées site archéologique d'intérêt national et deuxième au rang mondial des grottes ornées. Ce, grâce aux richesses laissées par les hommes depuis près de 300 000 ans : peintures, ossements, lampes… La visite guidée (1 h) permet bien sûr de découvrir stalagmites et stalactites, mais aussi des draperies, colonnes et autres concrétions de calcaire. Traces de visites faites à la lueur d'une bougie, graffitis du XVIIIe siècle… tout au long des 900 m du parcours de douze salles et dans la Grande Grotte, le visiteur s'enrichira de nombre d'anecdotes, et verra aussi le travail de l'eau durant des millions d'années avec les deux lacs de la Grotte.

Tonnerre qui abrite la mystèrieuse Fosse Dionne



La promenade et le pique-nique sur les bords de la Cure sont libres. Profitez-en.
Ouvert de février à novembre, tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. En juillet et août, de 9 h 30 à 18 h
Accessible par la RN 6
Tél. : 03 86 81 90 63

À Tonnerre
La mystérieuse Fosse Dionne

C'est l'un des lieux touristiques les plus fréquentés de la région ! La Fosse Dionne à Tonnerre est une des plus belles réussites icaunaises en matière d'architecture des lavoirs avec sa belle toiture demi-circulaire, sa double enceinte et ses quatre cheminées.
À l'époque gallo-romaine, la Fosse Dionne alimentait en eau les habitants de l'oppidum de Tornodurum, situé sur le plateau qui la surplombe. Une série d'escaliers, dont il reste quelques vestiges, en témoignent. En 1758, la source est aménagée par Louis d'Eon, le père du fameux Chevalier, en lavoir et devient le « quartier général » des lavandières tonnerroises. En 1908, des madriers furent posés pour servir d'égouttoir, et des cheminées aménagées dans le mur… pour « cuire » la lessive. Les garnements du coin collaient l'oreille contre leur conduit pour connaître tous les petits potins des laveuses. Cette source vauclusienne, au débit varié mais perpétuel, forme une vasque au fond de laquelle on aperçoit le départ d'une galerie. Le parcours connu mène à 360 m de l'embouchure et à une profondeur de 61 m. Selon l'avis même des spécialistes et des plongeurs, elle est une des sources de France les plus difficiles à explorer à cause de ses étroitures, des tourbillons d'argile, de la force du courant et de sa profondeur.
L'eau provient d'un impluvium de 43 km^2 au sud de la ville, stockée dans les multiples failles du calcaire, ce qui explique son débit continu. Une autre partie de l'eau provient de la perte de la Laigne (près de Châtillon-sur-Seine en Côte-d'Or) par un parcours souterrain encore inconnu de plus de 40 km. La Fosse Dionne est tellement intrigante et mystérieuse que nos ancêtres la qualifiaient de « divine » (*fons divona*, d'où Dionne… et non d'Yonne). Selon la tradition, le bassin serait sans fond. Serait-il donc une entrée de l'enfer ?
Rue de la Fosse Dionne - Tonnerre
Ouvert toute l'année – Tél. : 03 86 55 14 48
www.tonnerre.fr

Pays coulangeois d'hier et d'aujourd'hui

Les voitures ont remplacé les charrettes, des commerces se sont transformés en habitations, l'écho du battage du linge s'est tu, la vigne - défaite par le phylloxera avant d'être replantée - est moins présente. Un siècle s'est écoulé. Mais le joug du temps n'a pas enlevé aux onze villages du Pays du Coulangeois leur charme et leur cachet d'antan. En témoigne l'exposition « Pays du Coulangeois d'hier et d'aujourd'hui » qui se tient dans les locaux de la Communauté de communes jusqu'au 1er mars. Vous y découvrirez les mêmes places de villages, les mêmes rues, les mêmes paysages bucoliques pris à cent ans d'intervalle à travers des cartes postales d'époque et des photos récentes.

« Pays coulangeois d'hier et d'aujourd'hui », tous les jours de 14 h à 17 h, jusqu'au 1er mars. Maison du Pays du Coulangeois : 9, boulevard Livras, 89850 Coulanges-la-Vineuse. Tél. : 03 86 42 51 00 ou www.cc-payscoulangeois.fr

Les macarons de Charlou
la gourmandise avec plaisir

Moelleux et fondants, les macarons de Charlou sont confectionnés selon les recettes d'antan...

Moelleux mais pas écœurants, naturels dans leurs couleurs autant que dans leurs parfums, les macarons de Charlou(1) sont une invitation au péché de gourmandise... Confectionnés à Avallon par Chantal Bierry-Groetz, on peut les trouver sur des marchés de l'Yonne ou dans des salons gastronomiques de la France entière.

« Le macaron a toujours été mon gâteau préféré. J'ai eu l'idée d'en vendre alors que je fréquentais les salons gastronomiques avec mon frère. » Pour *« prendre le pouls du marché »*, Chantal Bierry-Groetz commence, en 2004, par les acheter. Puis, séduite par ce *« travail assez féminin »*, elle décide d'apprendre à les fabriquer. Direction la section pâtisserie de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Dijon puis, *« pour me parfaire »*, l'école Lenôtre à Paris où elle côtoie *« un Finlandais, une Tunisienne, une Japonaise, une Chinoise et deux Français »*, venus en stage avec la même motivation.

Le succès est au rendez-vous et aujourd'hui Chantal Bierry-Groetz produit 50 kg par jour (5 macarons pesant 100 g) ! Mais l'investissement personnel est important. Tous les week-ends, elle est en effet sur les routes de France et de Navarre...



60 salons par an

« Avallon étant trop petit pour permettre de vivre avec une boutique exclusivement réservée aux macarons, j'ai décidé de me lancer sur les salons gastronomiques. Chaque mois, nous faisons également une grande tournée des marchés de la région ainsi que les fêtes, l'été, et des marchés de Noël comme celui des caves de Bailly. » Viennent alors à la rescousse enfants et époux...

Car les macarons de Charlou sont présents sur une soixantaine de salons gastronomiques chaque année de Paris à Strasbourg, de Lyon à Lille, de Biarritz à Marseille en passant par Brest... *« Je prends la route le jeudi ou le vendredi, et je rentre dans la nuit du dimanche soir ou du lundi soir. Quand on a remballé son salon et qu'il faut faire 789 km pour pouvoir, dès le lendemain matin, reprendre la fabrication, c'est parfois difficile... »* Mais le plus dur demeure le Salon de l'agriculture à Paris : *« Je pars tous les matins d'Avallon avec ma fabrication de la veille et je rentre tous les soirs ! »*

Vous pourrez goûter les macarons de Charlou le week-end du 13, 14 et 15 février sur les marchés d'Auxerre (Arquebuse), Avallon, Chablis, et sans doute Quarré-les-Tombes, Toucy, Vermenton...

Chantal Bierry-Groetz sera également présente dans l'Yonne, le week-end de Pâques, du 10 au 14 avril.

Nathalie Hadrbolec
contact@nathalie-hadrbolec.com

(1) Contraction de Charline et Louis, les deux premiers petits-enfants de Chantal Bierry-Groetz.

Les macarons de Charlou en détail

Les macarons de Charlou sont faits avec de la poudre d'amande et du sucre glace mêlés à des blancs d'œufs. Ils sont ensuite pochés sur une plaque avant d'être enfournés. À la sortie du four, les deux morceaux sont assemblés à la main : *« Je fais le vrai macaron à l'ancienne, sans crème entre les deux. La corolle à la base se forme en cuisant. »*

Chantal Bierry-Groetz propose jusqu'à 25 parfums : amande, pistache, citron, framboise, chocolat, café, noisette, coco, caramel beurre salé, pain d'épices, violette, rose, anis, cassis... *« Que des arômes naturels et sans colorants. »*

Le macaron se mange frais mais peut se conserver une dizaine de jours au réfrigérateur.

➤ **Contact : Les macarons de Charlou.**
97 bis, rue de Lyon, 89200 Avallon.
Tél : 06 99 67 80 26
Par email : charlou-macarons@wanadoo.fr

L'AGENDA DU MOIS

THÉÂTRE > CONCERT > DANSE > EXPOSITION > THÉÂTRE > CONCERT > DANSE

Pour faire connaître vos manifestations : 03 86 72 85 47 – dircom@cg89.fr

THÉÂTRES

AUXERRE

SHAKESPEARE GO HOME DE WILLIAM SHAKESPEARE
1er février à 17 h – Théâtre

PALATINE
La comédienne Marie Grudzinski incarne la princesse Palatine, mariée au frère de Louis XIV, et auteur de 600 lettres, à la fois truculentes et sans pitié pour la noblesse de Versailles.
5 et 6 février à 20 h 30, 7 février à 19 h
Studio du Théâtre

CONTES LIBERTINS DE LA FONTAINE
L'ensemble baroque dirigé par Jean Tubéry, La Fenice (en résidence à Sens) revisite des contes libertins de La Fontaine, sertis dans la musique de Marin Marais.
7 février à 20 h 30 – Théâtre

LE MEUNIER HURLANT
Une adaptation théâtrale pour tous publics de l'auteur finlandais Arto Paasilinna.
9 février à 18 h 30 – Théâtre

ET TA SŒUR ?
Auteur, comédien, directeur de Théâtre, Pierre Ascaride explore sa famille marseillaise depui 22 ans. Une troisième tentative d'auto-évaluation... en forme d'opérette. En prélude au spectacle, à 19 h, une lecture de textes de Gilles Ascaride, le frère de Pierre, suivie d'une rencontre avec l'auteur.
12 février à 20 h 30 – Théâtre

PARADISZ
Les deux compères Hervé Rigaud (guitare) et Arnaud Méthivier (accordéon) décident de créer le paradis sur scène, à travers une joyeuse création où affleurent la liberté de vivre et leurs influences musicales, de Petula Clark à Gorecki...
20 février à 20 h 30 – Théâtre

SEULE DANS MA PEAU D'ÂNE
Pendant les vacances de février, trois représentations à voir en famille. Comme l'année passée, ce spectacle sera accompagné d'ateliers pour les enfants.
26 février à 14 h 30 et 19 h,
27 février à 14 h 30
Théâtre
Contact : 03 86 72 24 24

SENS

WILLIAM HELDERLIN QUARTET (JAZZ)
1er février à 17 h

LES ÉTOILES DE LA DANSE
Gala avec des danseurs étoiles des opéras de Saint-Pétersbourg, Moscou, Kiev, Prague, Tokyo.
Le spectacle est composé, en majeure partie, de danses classiques mais aussi de danses néo-classiques, également de morceaux plus modernes comme le fabuleux Tango aveugle et La Flamme à Paris, entre autres.
5 février à 20 h 30 – Théâtre

LA VIE DEVANT SOI DE ROMAIN GARY
Dans cette énorme histoire d'amour filial entre une vieille juive et un jeune arabe abandonné chez elle, le flot bouillonnant de l'humain bouscule tous les conflits de la terre, culbute les dogmes et les idées reçues, renverse les dieux pour faire place à ce qui nous manque tant aujourd'hui : la tolérance, clé de la vie.
7 février à 20 h 30 – Théâtre

OULIPO, PIÈCES DÉTACHÉES PAR LE THÉÂTRE DE L'EVEIL
Pas de personnages ni de psychologie, mais un univers loufoque, burlesque et de l'humour, beaucoup d'humour...
14 février à 20 h 30 – Théâtre

LE CHEMIN DES PASSES-DANGEREUSES DE MICHEL-MARC BOUCHARD
Que ce soit dans la déclaration d'amour à son jeune frère ou dans les dialogues savoureux sur un peuple qui sait mettre des répliques sur le vide pour passer à côté de l'essentiel, Bouchard touche à nombre de nos cordes sensibles...
20 février à 20 h 30 – Théâtre
Contact : 03 86 83 81 00

THEIL-SUR-VANNE

ENTRE BRUME ET ÉCUME, UNE BORDÉE SOUS LA LUNE – SPECTACLE MUSICAL ALTERNANT NARRATION ET CHANTS DE MARIN
7 février à 21 h – Salle des fêtes
Contact : 03 86 88 24 94

VILLENEUVE-SUR-YONNE

MICKEY LA TORCHE
De Natacha de Pontcharra, par Addition Théâtre.
12 février à 20 h 30 – Théâtre
Contact : 03 86 87 12 52

MUSÉES ET EXPOSITIONS

AUXERRE

NOURRITURES, CORPS ET ÂME
Exposition thématique – du quotidien au sacré – mettant en résonnance ou opposition des œuvres contemporaines et anciennes, des objets archéologiques et traditionnels. Une conception du musée d'art et d'histoire et du centre d'art de l'Yonne, en accompagnement des entretiens d'Auxerre.
Jusqu'au 9 février, tous les jours, sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Cellier du Musée-abbaye Saint-Germain.
Contact : 03 86 18 05 50

ITINÉRAIRE ARTISTIQUE DE J.M. DURET
Salle Image du musée Saint-Germain d'Auxerre.
Du 21 février au 16 mars
Contact : 03 86 18 05 50

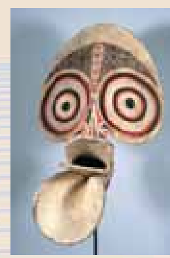
SENS

ARTS PREMIERS D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE
Découvrir. Ressentir. Partager. Collection Michel Bohbot.
L'exposition regroupe environ 200 objets provenant de plusieurs pays : Afrique, Îles Salomon, Indonésie, Nouvelles Hébrides, Vanuatu, Papouasie, Nouvelle Guinée, Irian Jaya... Au même moment, la bibliothèque municipale de Sens évoque le thème du voyage à travers des livres anciens, atlas, romans... parmi d'autres objets de la collection en provenance d'Afrique, d'Asie et d'Océanie.
Musées de Sens, Orangerie.
Jusqu'au 15 février
Contact : 03 86 83 88 90


Cl. E. Berry – Musées de Sens

RENCONTRES AUTOUR DE L'EXPOSITION ARTS PREMIERS D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE
- Conférence de Michel Bohbot, au Cerep.
7 février à 15 h
- Contes d'Afrique et d'Océanie par la Bibliothèque, à l'Orangerie.
14 février à 15 h

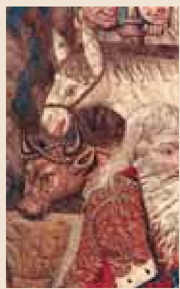
Musées de Sens, Orangerie.
Entrée libre – Contact : 03 86 83 88 90



MUSÉES ET EXPOSITIONS (SUITE)

L'ÂNE (EN MARGE DE LA FÊTE DE L'ÂNE)

À travers des collections variées, cette exposition présente l'âne, perçu comme animal humble ou mal considéré. Surnommé dans certains pays le « cheval du pauvre », il sera également comparé au cheval.
Jusqu'au 29 mars
Musées de Sens – grande salle d'accueil
Entrée libre – Contact : 03 86 83 88 90



Le bœuf et l'âne, détail de la Tapisserie de l'Adoration des Mages. Trésor de la Cathédrale de Sens. wCl. J-P. Elie. Musées de Sens

LES MERCREDIS DES MUSÉES

Nouvelle activité des Musées de Sens, le cycle de conférence « Les mercredis des Musées » est destiné à un large public. Il permettra une découverte des pièces maîtresses exposées dans les Musées mais également d'objets conservés habituellement en réserve ou appartenant à d'autres collections.
11 février
Musées de Sens – Place de la Cathédrale
Entrée libre.

CONTES AUX MUSÉES

Nouveau rendez-vous proposé au public, les « Contes aux Musées » s'adressent tant aux enfants qu'à leurs parents. Par les contes qu'elle choisit et récite, Monique Espéron souhaite apporter un autre regard sur les collections exposées, et mettre en avant notre imaginaire.
Musées de Sens – Place de la Cathédrale
Entrée libre – Contact : 03 86 83 88 90

STAGES

AUXERRE

ATELIER DE DANSES TRADITIONNELLES GRECQUES

6 et 13 février
Maison de quartier des Piedalloues
Contact : 03 86 42 34 29

STAGE DE GUITARE MÉTAL : GESTES ET POSTURES DU GUITARISTE

7 février – Conservatoire
Contact : 03 86 18 05 70

STAGE DE PERCUSSIONS AFRICAINES

8 février – Maison de la Danse
Contact : 03 86 52 80 80

STAGE DE TANGO – MODULE 2

14 et 15 février – Maison de la Danse
Contact : 03 86 46 66 86

STAGE DE DANSE RENAISSANCE

14 et 15 février – Maison de la Danse
Contact : 06 74 36 51 48

CHARBUY

ATELIER DE DANSES FOLK

4 et 18 février – Foyer communal
Contact : 03 86 51 09 76

GRON

STAGE DE DANSES DU NIVERNAIS – MORVAN

14 et 15 février
Contact : 06 81 11 86 08

SAINT-FARGEAU

STAGE DE DANSE CONTEMPORAINE

14 février – Salle de danse
Contact : 06 62 61 17 15

ATELIER DE DANSE CONTACT IMPROVISATION SUIVI D'UNE JAM OUVERTE À TOUS (ATELIER MENSUEL)

15 février – Salle de danse
Contact : 03 86 45 44 99

SENS

ATELIER DE MUSIQUES TRADITIONNELLES

5, 12, 19 et 26 février – MJC
Contact : 03 86 87 20 83

ATELIER DE LA VOIX

25 février – MJC
Contact : 06 11 30 15 75

SERGINES

STAGE DE CLARINETTES

Du 23 au 27 février – École de musique
Contact : 03 86 96 09 20

MUSIQUES ET CONCERTS

AUXERRE

LE GROUPE POUR UN SOIR

Folk, musique du monde.
20 février, à 18 h 30
Maison de quartier des Piedalloues
Contact : 03 86 51 68 38

PARADIZE

Création du guitariste, parolier et chanteur, Hervé Rigaud et de l'accordéoniste Arnaud Méthivier.
20 février à 20 h 30 – Théâtre
Contact : 03 86 72 24 24

CARTE BLANCHE À RÉMY DECORMEILLE

Jazz.
Ancien élève du Conservatoire d'Auxerre, le pianiste Rémy Decormeille nous présente les multiples facettes de sa personnalité musicale. De son actualité riche et variée, il nous offrira une sélection, en quelque sorte un « Best of Rémy Decormeille », en compagnie de trois des plus brillants solistes de la scène de jazz française du moment : Sébastien Jarrousse aux saxophones ténor et soprano, le contrebassiste Diego Imbert et le batteur Julien Charlet. Un trio qui cultive la complicité, la spontanéité, un goût de l'inattendu et la joie de partager une même pulsation…
Le jazz, en quelque sorte !
20 février à 21 h – Cité des musiques
Amphi du Conservatoire
Contact : 03 80 18 05 70

AVALLON

CARTE BLANCHE

À un jeune artiste de la Blivet School. « Feux d'artifices d'opérettes », concert avec la soprano, Dominique Pautas.
7 février à 20 h 30 – Salle des Maréchaux
Contact : 03 86 34 13 50

THÉ-DANSANT

Animé par Guy Liron et son orchestre. Variétés/musette.
22 février à 15 h – Marché couvert
Contact : 03 86 34 36 45

BEINE

SAINT-VINCENT

Animations de rue – Musique, danse – Soirée/bal avec l'orchestre Rockseller.
7 et 8 février à 14 h
Dans les rues, sous le chapiteau. Entrée libre.

BUSSY-EN-OTHE

« Imagination » – Revue parisienne avec Les Dolly Dollies.
14 février – La Coupole des Anges
Contact : 03 86 91 98 00

FLOGNY-LA-CHAPELLE

Repas-dansant avec l'orchestre Généric.
14 février à 20 h – Salle polyvalente
Contact : 03 86 75 42 85

GRON

Bal Folk avec le groupe Deuxième Moitié.
14 février à 21 h – Salle des fêtes
Repas tiré du sac à 19 h

SAINT-VALÉRIEN

MOMENTS MUSICAUX

Avec l'école de musique du Sivom du Gâtinais – Classique.
6 février à 19 h – Salle de musique
Entrée libre

SENS

SOIRÉE DE SOUTIEN À « SO-LION REGGAE FESTIVAL »

Avec les groupes Racont'Mwa (festif) et La Casa Bancale (reggae).
7 février à 20 h 30
Salle de spectacle La Fabrique – MJC
Contact : 03 86 83 86 00

SÉPEAUX

GALA DANSANT

Animé par Denis Joubert et son orchestre.
8 février à 14 h 30 – La Belle Époque

GALA DANSANT

Avec Denis Glomeau et son orchestre.
15 février à 14 h 30 – La Belle Époque
Contact : 03 86 73 13 71

VILLENEUVE-SUR-YONNE

CONCERT

Avec le groupe La Belle Bertoune. Chanson festive.
21 février à 20 h 30 – Théâtre
Contact : 03 86 87 12 52

VERMENTON

BAL FOLK

Avec le groupe La Chalande.
21 février à 21 h – Salle des fêtes
Contact : 03 86 81 50 01

JEUNE PUBLIC

AUXERRE

LE MEUNIER HURLANT
Spectacle/création de la Cie Tro-héol.
9 février à 18 h 30 – Théâtre

SEULE DANS MA PEAU D'ÂNE
Pièce inspirée du conte de Charles Perrault.
26 et 27 février à 14 h 30 et 19 h – Théâtre
Contact : 03 86 72 24 24

COULANGES-LA-VINEUSE

HEURE DU CONTE
Animée par Claude Bénali-Defaix et Frédérique Moussion.
À partir de 3 ans.
4 février à 16 h – Bibliothèque
Contact : 03 86 42 38 05

CRAVANT

HEURE DU CONTE
Avec Aline Ceshin et Delphine Delacroix. À partir de 2 ans 1/2.
14 février à 10 h 30 – Bibliothèque
Entrée libre

SENS

LE MEUNIER HURLANT
Spectacle par la Cie Tro-héol (Quéménéven). Tout autant une fable sur la liberté d'être – semblable ou différent – qu'une performance technique.
11 février à 17 h – Théâtre
Contact : 03 86 83 81 00

SPECTACLE DE MARIONNETTES
25 février à 15 h
Salle de spectacle La Fabrique – MJC
Contact : 03 86 83 86 00

TONNERRE

L'HEURE DU CONTE
Par Christiane Quentin.
11 février à 16 h – Bibliothèque
Contact : 03 86 55 03 82

CAFÉS DE PAYS

BLEURY

Concert avec le groupe
La Belle Bertoune.
Chanson festive
14 février à 21 h 30 – Le Saint-Patrick
Contact : 03 86 63 43 45

Retrouvez toute la programmation des dix cafés de pays de l'Yonne sur leur site : www.cafedepays.org.

DANS LES AUTRES BARS ET BISTROTS

POURRAIN

Concert avec le groupe Les Locataires.
Rock grolandais.
7 février à 21 h – Le Pulvérinien
Contact : 03 86 41 14 87

SAINT-FARGEAU

Concert avec le groupe Tao.
Rock.
14 février – Café du Centre
Contact : 03 86 74 02 14

SAINT-JULIEN-DU-SAULT

• La téloche – Spectacle avec Les Bourguignoles.
7 février à 21 h – Mymy Pizza
• Concert avec le groupe Armaez.
Rock celtique.
28 février à 21 h – Mymy Pizza
Contact : 03 86 63 25 91

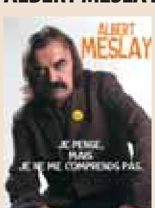
VARENNES

Concert avec le groupe Head Ball.
Rock fusion.
21 février à 22 h – Le 00.31

LE CABARET L'ESCALE

MIGENNES

ALBERT MESLAY/HUMOUR



Tout un potager d'opinions métachimiques, décalées, hilarantes, où d'aphorismes en syllogismes, l'absurde, sans cesse, croit et pousse. Les aphorismes d'Albert Meslay sont le remède à tous nos maux. Albert, c'est toute la science du monde à portée de neurones pour répondre à des milliers de questions que vous ne vous posez même pas !
13 février à 21 h

STEP QUARTET/JAZZ ÉLECTRIQUE
Le Step Quartet est une formation de jeunes musiciens régionaux qui se sont rencontrés à Auxerre grâce à l'École nationale de musique.
17 février à 21 h
Entrée libre

SOIRÉE CLAP/COURTS-MÉTRAGES D'ANIMATION
Soirée spéciale « Clap 89 », films d'animations en amorce de la 22e édition de ce célèbre festival qui se déroulera du 3 au 5 avril au théâtre municipal de Sens. Onze films d'animation choisis parmi ceux proposés lors des différentes éditions. Des films surprenants non seulement par leur sujet, leur poésie, leur humour, mais aussi par les diverses techniques d'animation mises en œuvre (dessin, animation en volume, photo, image de synthèse).
20 février à 21 h

SHOTGUN LTD CHANTENT LES SHADOWS
Au début des années 60, quatre autres jeunes se sont passionnés pour la guitare, cette guitare électrique rouge, devenue mythique depuis, celle de Hank Marvin, soliste des Shadows. Après avoir joué dans les caves dans les sixties, puis arrêté ensuite pendant une trentaine d'années, ils font revenir à la surface les souvenirs de ces années-là. Shotgun Ltd. vous fait revivre les boums, les échos des transistors qui égrenaient les premiers échos de ces instrumentaux inoubliables tels que Apache, FBI, Kon Tiki, Nivram.
24 février à 21 h
Entrée libre.
Tarif abonné : 15 euros

DANNY BOY/« ALL NIGHT SIXTIES »
Années 60, fervents passionnés de ces années mémorables, donneront un concert exceptionnel dédié à Ralph Bernet qui sera présent. Danny Boy, pionnier du rock français, sera de retour à l'Escale pour cette occasion. Après un Olympia explosif et une tournée Génération Rock'n Roll dans toute la France depuis 2007, il viendra clôturer la soirée en interprétant quelques chansons.
28 février à 21 h
Contact : 03 86 92 65 16





CALENDRIER DES PROCHAINS MATCHS DE L'AJA À DOMICILE :

AJA/TOULOUSE
28/02/2009

AJA/LE MANS
22/03/2009

AJA/BORDEAUX
11/04/2009

www.AJA.fr

AU SOMMAIRE DU NUMÉRO DE MARS 2009

Dossier :
Le 2e Schéma de développement touristique de l'Yonne

Insertion :
La mise en œuvre du RSA

Culture :
Louer une œuvre d'art dans une artothèque

16e FORUM des MÉTIERS et des FORMATIONS

FILIÈRES PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES

5, 6, 7 FÉVRIER 2009

InforY

ENTRÉE LIBRE

RENSEIGNEMENTS
03.86.42.05.89

france bleu auxerre

AUXERRE CONGREXPO

Jeudi 5 février de 13h30 à 17h
Vendredi 6 février de 9h à 17h
Samedi 7 février de 9h à 16h











